8
4-D
68

Ex Bibliotheca
majori Coll. Rom.
Societ. Jesu

27 c 25
22 h 32.
22
c
39
8-4.D.68

Digitized by Google

8
4-D
68

Ex Bibliotheca
majori Coll. Rom.
Societ. Jesu

22-c-25
22 b 32.
22
c
39
8-4.D.68

Digitized by Google

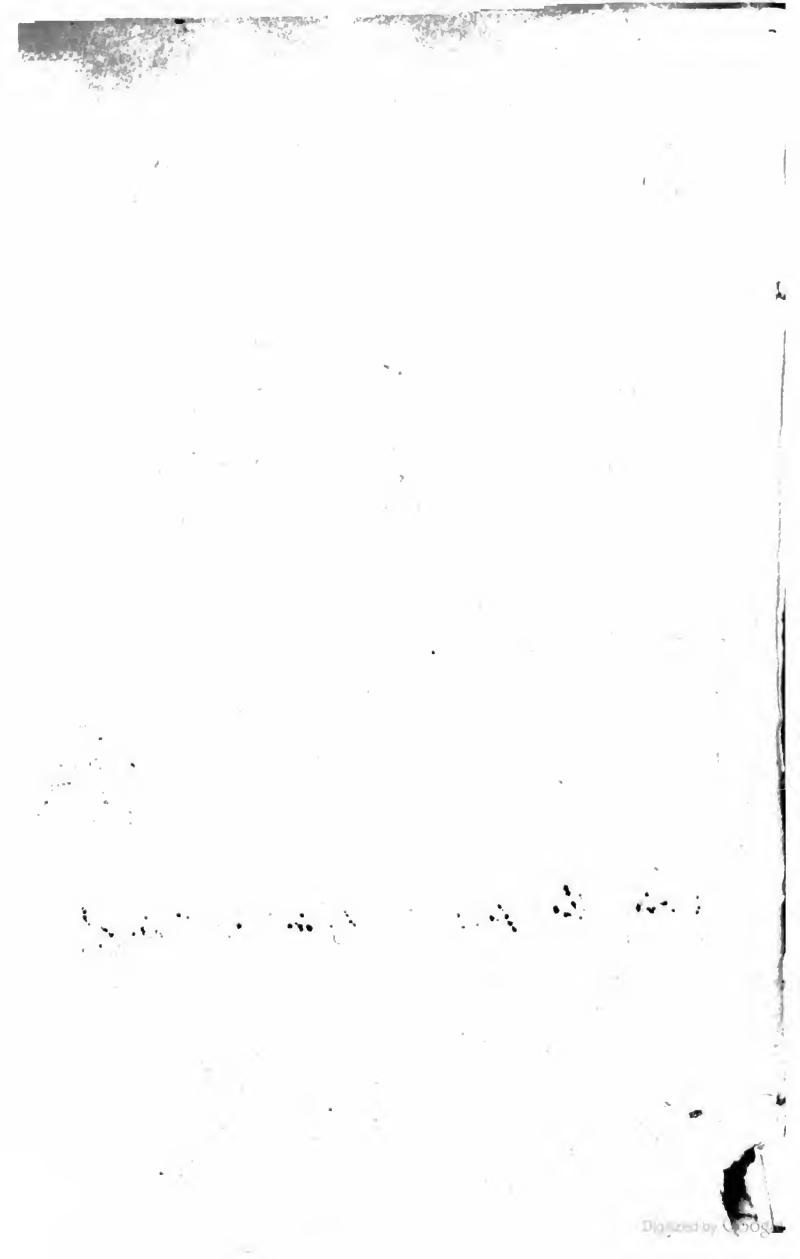

CONSOLATION
ENVOYEE A LA ROYNE
MERE DV ROY, ET REGENTE EN FRANCE,

SVR

La mort deplorable du feu Roy tres-Chreſtien de France & de Nauarre HENRY IV.
ſon tres-honoré Seigneur & Mary.

Par Louys Richeome Prouençal de la Compagnie de IESVS.

Seconde edition, reueuë par l'Autheur.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

A LYON,
Chez PIERRE RIGAVD, en ruë Merciere,
au coing de ruë Ferrandiere à l'Horloge.

M. D C XI.

Auec Priuilege du Roy.

Dono Auctoris

Digitized by Google

Digitized by Google

A LA ROYNE
MERE DV ROY,
& Regente en France.

MADAME,

En ce quatorziéme de May dernier passé, vostre Majesté ne pouuoit sentir, ny craindre parmy les allegresses de son coronnement, & festes de ses triomphes, vne plus lamentable catastrofe de tous les actes de magnificẽce, faicts & à fere pour l'honneur de vostre personne, que la funeste, soudaine & inesperee cheute de la colomne Royale, qui soustenoit le theatre, auquel vostre Majesté estoit honoree de l'assistance honorable des Princes de ce Royaume, & de toute

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

veut honorer & cherir d'vne eternelle affection la ſacree memoire du feu Roy, comme il ſe ſouuient auoir eſté honoré, & cheri de ſa Royale & paternelle amitié, & gratifié de mille & mille bien faicts. Noſtre Pere general Claude Aquauiua, a ſignifié à voſtre Majeſté par lettres, l'extreme regret qu'il a eu de ce malheur inopiné, & vo⁹ a offert ſon tres-humble ſeruice, & de tous tãt que nous ſommes; & commãdé à tout le petit peuple de cette Cõpagnie eſparſe par l'vniuers, d'offrir pluſieurs milliers de ſacrifices & prieres pour l'ame du defũct, & à ceux qui ſont en Frãce preſés, d'ẽployer leurs trauaux, voire leurs propres vies (ſi beſoin eſt) pour cette coronne. I'ay veu de mes yeux le grand reſſentimẽt que toutes les nations de noſtre Ordre ont eu de cette perte cõmune, & au premier

Le R. Pere General Claude Aquauiua.

iour de la nouuelle, l'estonnement fut si grand, qu'il sembloit à voir qu'vn chascun auoit esté frappé de l'esclat d'vn grand tõnerre; & si on pouuoit racheter la vie de ce Prince tres-Chrestien par autre vie, ie sçay qu'il y a plusieurs centeines de Religieux entre nous, voire qui ne sont pas François, qui contribueroyent volontiers la leur pour financer ce rachat. Et n'y a personne qui ne desire donner en signe de tres humble recognoissance quelque allegement à vostre Majesté.

3 Ie suis du nombre, Madame, entre les plus affligez & debiles, vn des plus obligez, ayãt mis auec plusieurs & au nom de tous la main à la plume pour peindre nos souspirs & regrets au papier, & adoucir par telle condoleance, ceux de vostre Majesté, & ay tres-bonne volonté de m'aquitter de ce deuoir, encor

que

que l'atrocité du cas auec mon infirmité me rend preſque inhabile: Car il eſt ſi funeſte, qu'il paſſe ſans meſure les bornes de mes penſees, & diſcours: voire la creance de pluſieurs, ne ſe pouuás perſuader qu'il ſoit aduenu, & me faict perdre le ſens auec la voix. Les maux mediocres fourniſſent aſſez de paroles, pour eſtre ſuffiſamment deplorez; les enormes eſtordiſſent, & rendẽt les perſonnes ſtupides & muettes. Il me faudroit auoir vn cœur de Iob, pour fere ferme contre la ſecouſſe d'vn tel orage, & vne voix de Ieremie pour le dignement lamenter, & vn ſtile d'acier, pour le biẽ d'eſcrire & grauer au cœur des mortels.

Les grãds maux rendẽt les perſonnes ſtupides & inſenſibles.

4 Ceux qui veulent conſoler les viuants, font des harangues funebres, où ils diſent les loüanges de leurs defuncts; ſi ie me mets à dire

Oraiſons funebres.

celles du Roy qui nous a esté raui, ie donneray autant de subiect de douleur, que i'en diray de loüanges, & si ie les puis dire dignement toutes, i'abysmeray vostre cœur & celuy de la France dans vn Ocean de regrets: Car en racomptant par le menu auec quelque appareil de langage, ses vertus Royales, sa prudence, sa valeur, sa clemence, ses graces, ses courtoisies, son zele, sa pieté, ses combats, ses victoires, ses trofees, & les autres richesses de son ame, & de ses œuures, ie feray saillir autant de sources de tristesse qui grossiront la pensee, & l'imagination de la perte commune, & chascune d'icelles portera vn torrẽt de dueil & de larmes, & mises en concours toutes ensemble feront vn abysme de lamentations.

Si me faut-il parler, si ie pretens de donner consolation en parlant,

& lamenter à l'occaſion d'vn faict ſi lamentable. Les doleances ſont naturelles & neceſſaires, où il y a tant de cauſes & ſi iuſtes de ſe douloir; & ſi elles ſont bien faictes, ce ſont autant de deſcharges d'vne ame angoiſſee, & autant de conſolation. La paſsiõ me deſrobe voirement le ſens, & la voix, mais la raiſon qui me dict que ie dois parler & eſcrire, me fournit & matiere & parolles; ſi la paſsion eſt raiſonnable, la raiſon luy doit commander; ſi elle eſt ſans raiſon, il ne la faut pas croire.

Doleances raiſonnables où il y a du mal.

6 Que diray-je donc, ô Royne tres-Chreſtienne & tres-pieuſe, & par quelle porte entreray-je au diſcours d'vn ſi deplorable ſubject, & par quelle porte en pourray-je ſortir bagues ſauues de ma foibleſſe? Ie diray que la perſonne de ce Roy que ie lamẽte auec toute l'Europe,

Cinq parties de cette conſolation.

Digitized by Google

ſa conuerſion à la Foy de ſes Anceſtres, la courſe de ſon regne, & la fin de ſa vie, ont eſté admirables, & que la Frãce le perdant a faict vne perte admirable. Ces cinq membres ferõt le corps & cours de mon dueil, & les meſmes ſerõt les baſes de la cõſolation, que ie deſire donner à voſtre Majeſté, & à ſon peuple: ſi par expreſſiõ hyperphyſique & ſurnaturelle, ie fais venir vn cõtrere de l'autre, la conſolation du dueil, le rafraichiſſement du feu, & la lumiere de l'ombre; la ioye de la triſteſſe, & le gain de la perte, l'effect ſera admirable en toutes ſes cauſes, & la conſolation encor admirable comme le dueil.

De la perſonne du Roy, c'eſt à dire, de ſes qualitez Royales.

7 IE commence par la perſonne du Roy pour dire de ſes qualitez, mais briefuement, laiſſant les narrations longues aux grands liures qui s'eſcriront de luy pour la poſte

posterité. Deux vertus rendent vn Roy merueilleux & du tout digne d'vn Royaume, la prudence, & la vaillance, l'vne pour la paix principalemẽt, & l'autre pour la guerre; l'vne comme threſor des loix, l'autre cõme maiſtreſſe des armes; l'vne pour biẽ cõmander aux amis, l'autre pour heureuſement vaincre les ennemis. Ces deux vertus eſtoyent ſi eminentes au feu Roy, qu'elles l'auoyẽt faict admirer deſſus tous les Monarques de ſon tẽps & ſur pluſieurs autres que les ſiecles precedens ont iadis admirez. Il eſtoit tres-ſubtil pour trouuer le nœud d'vne difficulté & le moyen de le deſmeler, & promouuoir vn affere politiq; ou militaire, & tres-ſage pour iuger des aduis qu'õ luy en donnoit, & tres-aduiſé à choiſir les meilleurs. On n'auoit pas ſi toſt faict la propoſitiõ d'vn cõſeil, qu'il faiſoit

faisoit les conclusions, & voyoit en la teste toutes les parties du corps, & tout le discours en vne premisse: vray Roy de paix, vray Roy de guerre, vn Auguste en l'vn, vn Alexandre en l'autre, prudent guerrier & puissant gouuerneur, & prouué tel par les experiẽces des deux tẽps; par les effects de sa sagesse en maniant le sceptre paisible, & de sa vaillance en remuant l'espee foudroyante; sçauant & profond au cabinet, courageux & prompt à la charge; Roy de conseil entre les prudens, & Roy de vaillance entre les Capitaines.

Sa prudence à gouuerner Nauarre & Bearn.

8 Il a gouuerné & defendu en ses ieunes ans les païs de Bearn, & son Royaume Paternel de Nauarre, auec autant de sagesse qu'aucũ Roy vieil eut sçeu faire, auec plꝰ de calme que la misere des tẽps orageux ne permettoit, auec moindre prospe

ſperité ; que ſa debonnaireté & ſageſſe ne meritoit. Commét & auec quelle prudence a il tenu le ſceptre des fleurs de Lys en ſon tẽps ? Mais comment & auec quelle vaillance l'a-il gaigné, & auec quelle prudẽce l'a-il gardé, aggrandi, & illuſtré? Soixante deux Roys l'auoyẽt precedé, ſe ſuccedãs les vns aux autres, par droict de ſang; luy ſucceſſeur de tous par meſmes titres, a cõquis ſur tous, autãt de fois ſon Royaume par ſa valeur, qu'il y auoit trouué de gouuerneurs, c'eſt à dire de Roys, quand la mort du Roy ſon predeceſſeur luy ouurit les portes de ſa ſucceſſion, & droicts hereditaires. Ces Roys eſtoyent preſque en auſsi grãd nombre qu'il y auoit de villes importantes en France, où chaſcũ d'eux regnoit, & s'oppoſoit à luy, de peur qu'il ne regnaſt.

Ioſue combatit 31. Roy. Ioſ. 12.

9 Si Ioſué Capitaine General des

He

Hebrieux est renommé pour auoir prins d'assaut maintes villes, entrãt en la terre promise; & auoir combattu trente vn Roy, en subjugant la Palestine, Henry IV. Roy des François, en a prins d'auãtage, & a veu, les armes aux mains, plus de deux cẽs & quatre vingts sieges de places fortes, & combattu plus de soixante Roys, en regaignant la France. Et si Dauid est estimé grãd guerrier, pour auoir mené guerre de ses ieunes ans, nostre Roy a esté à la guerre plustost qu'il n'a peu endosser le harnois, & est deuenu General des armees, és serieuses batailles, sans aide de maistre, plustost que les Seigneurs ordinaires n'ont apprins aux maneges, & academies de tirer des armes, & piquer les cheuaux sous la cõduite d'vn escuyer: Et si les grands Capitaines peuuẽt bien iuger de la vaillance, feu Mõsieur

Ses sieges & cõbats.

Dauid.

Digitized by Google

ſieur le Mareſchal de Monluc en ſes commentaires parlant du Roy encore fort ieune ; il preuoit, & predict en Prophete qu'il ſeroit vn grand guerrier.

10 La circonſpection & la vigilence ſont deux belles compagnes de la prudence, tant de police, que de milice ; l'vne faict eſpier les appoincts, & les occaſions d'vn affere, l'autre les faict empoigner, à fin de venir efficacement à l'exequution & aux mains ; la prudence du Roy eſtoit ſinguliere en toutes les deux ; il voyoit de loin le futur comme le preſent, & comme il auoit les yeux du corps aquilins & brillans, auſſi auoit-il ceux de l'entendemẽt clair-voyans & aigus à noter tout, & prendre garde à toutes les circõſtances ; & partãt lors qu'on le preſſoit de quelque negoce, qui n'eſtoit encor meur, il diſoit qu'il le fal *Sa circonſpection.*

falloit expedier, mais en ſon temps.

Le P. Laurens Magius.

Le Pere Laurens Magius de noſtre Compagnie eſtant enuoyé de Rome par noſtre Pere General vers ſa Majeſté, l'an 1597. pour noſtre reſtabliſſement, luy dict vn iour; Sire les femmes enfentent le neufuiéme mois, & il y en a ja plus de vingt & quatre que nous attendons la naiſſance du bien-faict conçeu & promis de voſtre Majeſté: Ouy, repartit-il, les femmes, mais les hommes attendent plus; attendés encor vn peu mon temps & le voſtre viédra, quoy qu'il tarde; auſsi ne faillit-il d'exequuter ſa promeſſe à la poincte de l'occaſion, meſmes eſtát ledict Pere des-ja en Auignõ ſur le poinct de s'en retourner en Italie, faiſant venir à ſoy le Pere Pierre Coton auec le Pere Ignace Armãd Prouincial de France.

Sa vigilence.

11 Il eſtoit ſi vigilent & ſi iuſte en ſes

ſes heures, que s'il falloit exequuter quelque exploict militaire de nuict, il s'eſueilloit à tel poinct qu'il ſe propoſoit s'en allant coucher, ſans aucunement y faillir; ce qu'on auoit tres-ſouuent noté és ſieges de Villes, aux rencontres de guerre. De meſme vigilence vſoit-il aux affaires ciuiles. Il portoit en ſa teſte les plus belles maximes de l'art militaire, comme d'vn bon gouuernement. En vn ſouper parlant des gens de guerre, il comprint en peu de mots les vices & les vertus des Capitaines & des ſoldats: Il diſoit y en auoir, qui n'auoyent que la prudẽce de diſcerner les forces de l'vn, & de l'autre parti; & ne s'oſoyent iamais hazarder, s'ils ſe ſentoyent les plus foibles; leſquels il appelloit ſages coüards, trop circonſpects & cœurs faillis, ne voulans

Vices des Capitaines & ſoldats.

Digitized by Google

combattre sans estre asseurez de vaincre, & n'esperans rien de leur vaillance. Les autres qui se fourroyent à la meslee sans circonspection, & soustenoyent les coups sans ferir, à guise de faquins, il les appelloit vaillans fols: il condamnoit aussi ceux-là qui frappent en bestes sans choix, & sans conduicte. Il approuuoit seulement ceux qui sont prudens, & bien aduisez à espier leurs coups, & vaillans à ferir à leur auantage. Bref discourant de ces vertus & de leurs compagnes, il formoit de si belles sentences de paix & de guerre, & les prattiquoit si heureusement, qu'il sembloit porter l'Idee de la vraye prudence en sa teste, & le modelle de bien regner, & bien guerroyer en sa main; & ainsi fournissoit-il de sa personne les deux appuis, & ornemens principaux requis en la

Vertus.

maje

majesté d'vn Roy, les loix & les armes, pour se faire honorer & craindre en tout temps, dedans & dehors, des amis & des ennemis.

Sa clemẽce.

12 Auec les susdictes vertus se doit mettre la Clemẽce, perle propre des Rois, cõme des grands Capitaines: Entre les Grecs Alexandre grand Roy, & grand Capitaine en fut renommé, entre les Romains Iules Cesar fut plus loué par sa benignité que par ses victoires; & Tite dernier triomphateur de la Iudee, fut appellé les delices du genre humain, à raison de cette vertu. Le Roy des abeilles n'a point d'aiguillon, ou s'il en a, il n'en vse iamais; ayant voulu Dieu monstrer en la figure d'vne Monarchie naturelle & muette, la vraye & propre qualité d'vn Prince ciuil: & certes puis que le Roy est la viue image de Dieu, qui est la mesme

Alexãdre le Grand Plut. in Alex.

Iules Cesar. Plutar. in Cæs.

Tite Vespasien. Suet.

Le Roy des abeilles. Arist. & Pline.

Digitized by Google

clemence, il doit porter le crayon naïf de cette vertu. Le Roy le portoit, ſi iamais aucun Roy le porta en cette Monarchie : les effects, vrayes preuues de la cauſe, l'ont monſtré Il a eſté humain & benin toute ſa vie ; & du temps qu'il n'eſtoit encor conuerti à la foy Catholique, non ſeulement il ne haïſſoit point les Catholiques, ny les perſequutoit, nommément les Religieux, ſelon l'eſprit du Caluiniſme ; mais les gratifioit en tout ce qu'il pouuoit. Vn exemple ſuffira pour pluſieurs, il eſtoit à Muret auec la Royne mere, Monſeigneur le Cardinal de Bourbon, & pluſieurs grands Seigneurs l'an 1579. au temps que feu Monſieur L'Abbé de Feuillans y preſchoit, lequel il vit fort volontiers ; & luy parla long temps deſcouuert auec vne ſinguliere humanité, luy offrant pluſieurs

pluſieurs fois ſa faueur en ce qui ſeroit de ſa puiſſance: dequoy ce S. perſonnage eſtoit auſsi eſtonné, que ioyeux : à la fin voyant ceſte douceur & n'ayant autre choſe à luy demander, il le pria de luy bailler vn ſauf-conduit au pays de Biarn où il deuoit paſſer, pour aller viſiter quelques Conuens par la commiſsion de Mõſieur de Ciſteaux : lequel ſauf-conduit il luy fit expedier tres-volontiers, & auec telle energie de paroles, que ce bõ Pere receut mille courtoiſies parmy ceux deuant leſquels il ne ſe fut oſé monſtrer auparauant. Ce bien faict venant d'vne perſonne de telle religion, auec telle franchiſe, de ſi bon gré & de telle amitié, monſtroit vn cœur Royal & vne humanité royalement cordiale. Cette clemence ſe voyoit plus clairement enuers ceux qui le haïſ-

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

soyent & persequutoyent: car il n'a iamais eu si grands ennemis, tant l'eussēt ils offensé, ausquels il n'ait pardonné, & qu'il n'ait taſché de gaigner & ſe les faire amis, encor qu'il n'en eust beſoin: & s'il en a puny quelques vns par iuſtice, ç'a eſté parce qu'ils n'ont voulu accepter ſa miſericorde: & ſa iuſtice a touſiours eſté miſericorde, car il a touſiours oſté quelque grain de la balance, & retenu la peſanteur du glaiue puniſſeur, & remis tout ce qu'il a peu remettre, & en a laiſſé pluſieurs en paix, auec eſperance qu'ils ſe recognoiſtroyēt, leſquels il pouuoit faire iuſtemēt mourir & ſa douceur eſt allée iuſques là enuers ſes ennemis, que meſmes au delict flagrāt de leurs iniures, non ſeulement il leur pardonnoit, ains encor leur procuroit le pardon & la vie, s'ils ſe repentoyent, comme

Il pardonnoit à tous.

on

on ſçait qu'il a voulu faire à pluſieurs. C'eſt imiter de prés la clemence diuine, qui eſt touſiours à la porte des delinquans, s'il la luy veulent ouurir; c'eſt imiter à bonnes enſeignes IESVS-CHRIST, qui prioit pour ceux qui luy diſoyent des iniures, & le crucifioyent; c'eſt bref faire en Roy tres-Chreſtien & en Prince treſ-magnanime. On loüe Philippe Roy de Macedoine, comme ayãt faict vn acte de grande benignité, dequoy vn iour oyãt de ſon pauillon quelques ſoldats voiſins qui meſdiſoyent de luy, il les aduiſa de parler plus bas, ou d'aller plus loing, ſans leur faire autre mal. Noſtre Roy a pardonné à cent & cent perſonnes en particulier, & en corps à autant de Villes & Communautez qui l'auoyent iniurié de paroles, & de faict; & comme il auoit & pratti-

La Clemence diuine.

Philippe Roy de Macedoine.

Plut. in apophth.

quoit cette vertu, auſſi ſçauoit-il monſtrer la beauté d'icelle en ſa ſource & en l'antitheſe du vice oppoſé, & diſoit ſouuent que la miſericorde eſtoit vn ſurgeon d'vne noble & forte poictrine, comme l'appetit de vengeance & la cruauté, vn reietton d'vn eſprit foible, bas & ſeruile.

Son humilité & modeſtie.

13 Il auoit vne autre vertu qui ſemble petite à ceux qui ont les yeux trop gros & la veuë trop courte, mais qui eſt vrayement grande, & vrayement Royale au iugement du fils de Dieu IESVS-CHRIST la meſme ſageſſe, & eſt neceſſaire à tout Chreſtiẽ, s'il veut vn iour regner au Ciel, & treſ-neceſſaire à vn Roy tres-Chreſtien, s'il veut encor bien regner en terre. C'eſt l'humilité feminere de toutes belles vertus, & compagne des grãdes ames & hautes prouëſ-

ſes,

ſes,laquelle il faiſoit paroiſtre en deux parties eſſentielles d'icelle,en la cognoiſsáce de ſoy-meſme &de ſon rien,& en la modeſtie de ſa cõuerſation. Il ſe recognoiſſoit infirme, &diſoit en tẽps &lieu ſes infirmitez & les deploroit, & ſe priſoit en cette recognoiſsáce moins que rien,comme ſouuẽt il a teſmoigné non ſeulemẽt en ſes deuotiõs,mais encor en ſes diſcours familiers.

14 Sa façon de conuerſer eſtoit ſi domeſtique & ſi douce, qu'il ſembloit que chacun fut ſon pareil; & ſi Iules Ceſar fut eſtimé humble & courtois, parce qu'il appelloit cõpagnons ſes ſoldats , à meilleur droict luy,qui traictoit ſes ſubiects iuſques aux petits artiſans,comme compagnons , non en homme ſimple &niais,comme ne pouuant faire du grand, mais à deſſain par ſageſſe &en Roy ; retenant auec *Sa conuerſation.*

tous, & en tout, la grauité Royale & l'humilité Royale: en habits il estoit si modeste, qu'à peine pouuoit-il estre recognu entre ses courtisans pour Roy, sinon par le nom de Majesté, ou quand il faisoit quelque action Royale. Cette vertu d'humilité, de modestie & semblables estoyent d'autant plus admirables en luy, qu'il auoit esté nourri dés sa ieunesse en deux escoles ennemies de toute vertu, mais principalemẽt de celles cy, en l'heresie fille & mere d'orgueil, comme de tout vice; & en la guerre, vacation de liberté, de vanité, & d'autres semblables vices, prouenant cela des grandes occasions qu'il y a de mal faire, plustost que de la nature de l'art militaire. De maniere que n'ayant non seulement appris les maux qui s'enseignent en ces deux escoles, mais encor

L'heresie escole d'orgueil.

La milice vacation perilleuse aux bonnes mœurs.

Digitized by Google

encor retenu les qualitez contraires, il faut dire qu'il auoit vne belle nature, & bien faicte : qualité que l'Escriture recommãde comme base de la vertu, & premier signe de predestination, estant bien cultiuée. *Animam bonam sortitus. Sap. 8.*

15 La foy des promesses est encor vne vertu fort seante à vn grãd Roy, & à vn grand Capitaine ; les simples paroles duquel doiuent estre aussi certaines, que le sermẽt des hommes communs. Il estoit si Royal & si loyal à faire ce qu'il promettoit, que mesmes les ennemis plus deffians tenoyẽt ses promesses non seulement comme gages certains de sa foy, mais comme choses jà faictes, & les prenoyẽt comme deniers contans. *Sa foy en ses paroles.*

16 Le bien dire associé aux belles œuures, est aussi vne vertu digne d'vn Roy, & d'vn grand homme de *Son eloquence.*

de guerre. L'eſpee d'vn vaillant Capitaine tranche les forces des ennemis. Son eloquence encourage les amis & leur donne force. Ceſar eſtoit admirable en l'vne & en l'autre, le Roy eſtoit vn Ceſar en toutes les deux. I'ay cy deſſus touché quelques effects de ſa vaillance, icy ie dis que ſon eloquence n'eſtoit pas vne tiſſure de phraſes mignardes, & fleurs de Rhetorique; mais vn diſcours nerueux d'vn langage masle & martial, Laconique & ſententieux, prenant ſa ſource d'vne profonde prudence, & ſubtilité naturelle, & coulant comme par gradations de certaines tirades; ce qu'il a monſtré en pluſieurs ſentences prinſes non tant de la lecture des liures, que du creu de ſon eſprit & en vne infinité de repars & reſponſes courtes & ſubtiles données la pluſpart

pluſpart ſur le champ.

17 Il diſoit que l'Egliſe Catholique eſtoit eminente en doctrine en ce temps, par ce qu'elle auoit eſté contrainćte de chocquer ſouuent ſes ennemis & diſputer contre les hereſies, & auoit faict comme les bons ſoldats, qui apprennent la cheualerie & l'eſcrime, & prennent forces au manege des cheuaux, & des armes. Que les mouuemẽs d'vn Predicateur ſont artificiels au commencement du ſermõ, & naturels ſur la fin, & que par la fin il les faut meſurer, & recognoiſtre: il diſoit que les mignõs des Roys doiuent eſtre les gens de vertu; que ceux-là ſont vaillans, qui diſent leurs veritez aux Princes; que le faict d'vn Roy n'eſtoit pas de bien dire, mais de bien gouuerner: Que les enfans des Roys ne doiuent point apprẽdre la Muſique

L'Egliſe docte par experience & pratique.

Predicateurs.

Les gens ſages mignons des Roys.

De quels inſtrumens doiuent apprendre

Digitized by Google

à ioüer les enfans des Roys.

sique, ny à ioüer des instrumens, encor qu'ils les puissent oüir, parce que telle science ne peut seruir à eux qu'à faire la cour aux Dames, leçon dangereuse & qui ne s'apprend que trop de la corruption de la nature sãs seruice de maistre. Que les instrumens des Roys en paix estoyent le SCEPTRE & la MAIN de iustice, & en guerre l'espée; & que ce sont ces instrumens, qu'ils doiuent sçauoir manier dignement & Royalement. Que la Musique des Roys, & leur chant Royal estoit l'accord & consonance des belles vertus, Prudence, Iustice, Force, & Temperance, & des autres qui residen en leur ame auec la note & mesure des loix; Musique qu'vn seul peut chanter à quatre parties & plus, & que la Musique Mathematique estoit seãte aux subiects des Roys, non aux

La Musique des Roys.

Roys,

Digitized by Google

Roys, & ſe ſouuenoit que le Roy de Macedoine Philippe, voyãt vn iour ſon fils Alexandre faire merueilles entre les Muſiciens, le reprint diſant, n'as tu point de honte de ſçauoir ſi bien chanter? Il diſoit que l'opiniaſtreté contrarioit fort au bon gouuernement, & que c'eſtoit vne engeance de folie & de laſcheté, encor qu'elle eut le viſage d'homme prudent & brauache; que l'homme content poſſede ce qu'il n'a pas, & celuy qui eſt meſcõtẽt, ne poſſede rien, non pas meſmes ce qu'il tient en ſa main. Il diſoit que la bonne paix eſt la guerre & la mort aux meſchans. Item qu'entre les Chreſtiens, qui font la guerre aux vices & taſchẽt de vaincre leurs paſſions de corps & d'eſprit, ceux-là luy ſembloyẽt faire plus ſagement, qui ſur tout dreſſent bien l'ame & domptent

Philippe. Plutarch.

L'opiniaſtreté.

le

le corps par l'eſprit, le valet par le maiſtre; que ceux qui domptent l'eſprit par le corps, affligeans le corps par auſteritez, & laiſſant l'eſprit s'eſgayer en ſes vices & imperfectiõs en la cholere, en l'ambition, en la vanité, & ſemblables. Quelques vns luy faiſoyent ſouuenir vn iour comment les Miniſtres auoyent faict courir par la France certaines plaintes affectées, & minuté des articles impertinẽs pour preſenter à ſa Majeſté, tãdis qu'elle aſſiegeoit Amiens; ce n'eſt merueille, leur dict-il, les Miniſtres ſont poiſſons d'eau trouble. Son barbier luy faiſant les cheueux, luy diſoit, qu'il auoit la barbe plus griſe d'vn coſté, c'eſt, repart-il, le vent de mes aduerſitez, qui a donné à cette part.

Plaintes des Miniſtres.

D'vn mauuais Eſcriuain.

18 Quelque Seigneur excuſoit vn Eſcriuain, qui auoit fait imprimer vn

vn liure inepte, disant estre digne de pardon, parce qu'il n'auoit pas estudié; cette excuse, dict-il, est vne double accusation, d'ignorance & de temerité; il vaut mieux se taire que parler mal, & celuy qui est muet, est de meilleure condition, que celuy qui porte mauuaise langue. Quelques Medecins des plus suffisans de la pretenduë Religion, s'estoyent faicts Catholiques; dõc, dict-il, la Religion Huguenote est en mauuais poinct, puis que les Medecins l'abandõnent. Comme vn Seigneur Huguenot luy disoit que sa sœur estoit seule qui les deffendoit, tant pis pour vostre Religion, luy dict-il; car elle est tombée en quenoüille, & est femelle en sõ grãd appuy: quelqu'vn luy racomptant cõme crime, que les Iesuites prenoyẽt les meilleurs esprits pour les enrooler en leur Compagnie; *Des Iesuites.*

c'est vertu, dict-il, & non crime de choisir ce qui est le meilleur; quād ie veux faire vne cōpagnie de soldats, ie prens les plus vaillans. Ils ont besoin de gēs accomplis, pour bien s'acquitter de leurs charges, qui ne sont pas petites: ils prennent ceux qu'ils estiment les plus idoines entre plusieurs qui se presentent de leur bon gré, quel mal en cela? vn bon Seigneur vint vn iour à luy au sortir du disner, auec grande importunité disant, Sire, iustice, ie suis icy pour racompter à vostre Majesté vn faict abominable, & du tout scandaleux; ne me le contez pas, mon amy, luy dit il, en si bonne compagnie, de peur de nous scandaliser: ce sont, repliqua l'autre, les Iesuites, qui m'ont volé mon fils, qui n'a que quinze ans; qu'elle discretiō peut-il auoir en tel aage, pour faire choix de vie?

vie? Il eſt à croire qu'il n'en a gue-
es, reſpond-il, puiſque le pere en
a ſi peu. Quelques Huguenots ac- *De l'Eſtat.*
cuſoyent deuant luy les Ieſuites,
comme ſe meſlans de l'Eſtat, c'eſt
le commun refrain de leurs enne-
mis, dict-il, mais mal attaché; ce
ſont vos Miniſtres, qui s'en meſlét
plus que de leur Theologie, eſtans
touſiours apres à faire des aſſem-
blées politiques, & non Eccleſia-
ſtiques, plus Statiſtes que Theolo-
giens. Comme il eſtoit ſur le point
de faire abbatre la pyramide, vn
Seigneur d'auctorité luy dict, Sire,
on la dreſſé pour l'amour de vous;
il reſpondit, qu'on l'abbate pour
l'amour de moy. Et vn autre, ce
ſont vos ſeruiteurs, qui l'ont eri-
gée: le maiſtre donc, repliqua-il, la
peut bien faire abbattre. Telle e-
ſtoit la viuacité de ſon eſprit, &
telles les poinctes de ſon eloquen-

ce, auec ſes autres belles qualitez, & ornemẽs de ſa perſõne Royale, de courtoiſie, de bonne grace, de gentilleſſe, d'affabilité, de franchiſe, de patiẽce, & autres vertus communes, & neantmoins Royales en luy, que ie donne à garder au ſilence, pour n'eſtre trop long à parler. Ie n'eſcris pas l'hiſtoire vniuerſelle de ſa vie, mais vn petit recueil des richeſſes de ſa perſonne.

Sa conuerſiõ à la foy Catholique.

19 OR toutes ces rares qualitez ne pouuoyent auoir titre de vrayes vertus, ſi elles n'eſtoyent animées de l'eſprit de Dieu en l'eſcole de ſon Egliſe, hors laquelle il n'y a aucune eſſence de vraye & parfecte vertu, non plus que d'eſpoir de ſalut; c'eſt pourquoy Dieu, qui auoit donné telle ame à ce Prince par voye naturelle, comme premiere couche de predeſtination; il luy a donné la vocation

cation en ſon temps, & les graces ſurnaturelles, comme viues couleurs; & les moyens, & addreſſes, pour entrer en cette Egliſe, & reprendre la foy de ſes Anceſtres, pour gaigner auec eux la couronne de gloire. Le temps a eſté apres la mort du Roy Henry troiſieſme, auquel il deuoit ſucceder par droit de ſang, & de Roy de Nauarre deuenir Roy treſ-Chreſtien, & fils aiſné de l'Egliſe: pluſieurs choſes ont renduë cette vocation & conuerſion merueilleuſe. La premiere auec la grace de Dieu, a eſté ſa prudence & magnanimité naturelle, qui luy cõſeilloit de ne point changer de Religion par violence, ou par motif humain d'ambition des honneurs & conuoitiſe des biens de la terre, luy ſemblant eſtre la reception de la foy, vne action de franchiſe ou au moins

Hẽry troiſieſme.

deuoir prouenir à vn Chreſtien errant, purement de l'amour de Dieu, & de ſon propre ſalut, & qu'autrement il luy valoit mieux courir fortune de perdre le Royaume de France, que celuy du Ciel: reſolution beaucoup plus magnanime, & plus noble que celle que *Cæſar.* pronõçoit l'Empereur, qui diſoit, S'il faut violer le droict, que ce ſoit pour regner; & ne ceda iuſques à ce qu'il fuſt deuëment inſtruict, & en tel article, qu'il tenoit preſque tout le Royaume reduit en ſa puiſſance, dequoy on pouuoit aiſément cognoiſtre, que c'eſtoit deuotion libre & non conuerſion de contrainct, qui le faiſoit renger au parti de la verité Catholique; & partant conuerſion doublement loüable, en la maturité de conſeil en choſe ſi importante, & meſpris de la Royauté, la choſe la plus

prisée de toutes entre les humains.
20 Mais quand bien il auroit eu quelque veine meslée de respect humain, cela n'empesche pas que l'œuure ne puisse estre loüable: car bien souuent la prouidence diuine attire les mortels à la vertu immortelle, par des presens du temps, & leur faict gouster le Ciel par la terre. Ainsi pour affectionner à son seruice Abraham, il luy promit de faire sa posterité heritiere des Royaumes de Canaam: & Constantin le grand fut induict à la foy par la gueriſon de sa lepre: Quand donc il seroit ainsi, que Dieu eut dict au Roy n'estant que Roy de Nauarre, reprens la foy de tes majeurs & reuiens à moy, ie te mettray en la possessiō du Royaume que la hardiesse du temps inique te veut rauir, & te feray Roy de France paisible; il l'auroit conduit

Dieu attire souuēt à soy les mortels par biē faicts terriens.

Abrahā.

Cōstantin.

par vne honorable voye, à vne belle fin; car quād ainſi plaiſt à Dieu, c'eſt vn grād hōneur de mōter au Royaume des cieux par les degrez d'vn Royaume terreſtre, & d'vne gloire paſſagere tirer à l'immortelle.

La Foy. 21 Mais ce qui rend cette conuerſion merueilleuſe par ſes propres atours, c'eſt qu'elle a eſté accompagnée d'vne grāde lumiere interieure, & d'vne auſſi grande charité; cette lumiere luy faiſoit voir d'vn clair rayō, la beauté de la Religion Catholique, & la priſer plus que ſa propre vie: cette charité luy engēdroit vn zele vrayement treſ-Chreſtien à promouuoir le bien de cette Religion, combattre l'erreur & remettre les errans au bercail de IESVS-CHRIST: ce qu'il a fait notoire par ſes paroles & par ſes œuures. Vn iour parlant en la preſence de quelques Seigneurs

Le zele qu'on doit à la foy Catholique.

de

de l'affection que chaſque Catholique doit porter à ſa Religion; ie ſuis, diſoit-il, quant aux mœurs chargé de beaucoup de deffauts, qui me deſplaiſent, & deſire les reparer, & me recognois vn des plus grands pecheurs de mon Royaume, & du monde; mais quant à la Foy Catholique, Apoſtolique, & Romaine, où il a pleu à ce bon Dieu m'appeller, ie diray en verité, & comme ie le ſens en mon ame, que deuant que demordre d'vn ſeul poinct de cette foy, ie me ferois deſpoüiller à guiſe d'vn S. Barthelemy, & griller comme vn ſainct Laurens; & ce diſant il larmoyoit goutte à goutte, teſmoignant par ſes larmes, comme il auoit faict par ſes paroles, la fermeté de ſa foy.

22 Mais beaucoup plus clerement teſmoignerent cette ſienne foy *Son reſpect au S. Siege & ſon zele.*

les œuures tant de son respect enuers le sainct Siege, que de son zele pour aduancer l'estat de l'Eglise, & remettre en son enceincte ceux qui en estoient dehors. Il portoit vne singuliere reuerence au S. Pere, comme chef visible de son Eglise, gardien de cette foy, Vicaire de IESVS CHRIST, & porte-clef du Ciel; & combien qu'il eust presque mise toute la France en sa puissance, & que quelques vns luy conseillassét de ne se soucier pas beaucoup de Rome, sa conscience toutesfois ne reposa iamais, iusques à ce qu'il eut la benediction de sa Saincteté, laquelle il demanda humblement par Monseigneur de Neuers, enuoyé à cette fin à Rome, l'an 1593, & l'obtint à la fin par Monseigneur le Cardinal du Perron. Vn peu apres ayant ouy, que les Ministres sinodez à la Rochelle

Nouueau Credo des Ministres.

estoyent

eſtoyent ſur le poinct de coucher en leurs cayers, comme nouuel article de foy, que le Pape eſtoit l'Antechriſt, il leur fit defenſe de paſſer outre, tenant cette reſolutiõ auſſi fauſſe & iniurieuſe, comme legere & temeraire. Sur le propos des difficultez que propoſoit la Seigneurie de Venize, pour ſe ranger à la volonté de ſa Saincteté, & diſans quelques vns, qu'elle y deuoit aller auec plus de moderation, & douceur; il n'eſt pas ſeant, dict-il, que le pere prenne loy des enfans, & s'ils ſont vrays enfans, ils obeirõt à leur pere, & tiẽdrõt pour moderé, ce qu'il faict pour leur bien. Chaſcun ſçait ce qu'il a faict pour Clement Huictieſme, quand il luy a demandé quelque choſe pour la paix commune, nommément au dernier different ſuruenu entre luy & le Sereniſſime Prince de Sauoye;

La Seigneurie de Venize.

Pour Clement Huictieſme.

meſ

meſmes auec offres d'vne partie de ſon droict. Item pour l'amplification du S. Siege, comme quand de ſon bon gré il luy offrit ſes armes & ſa perſonne, pour le recouurement de la Duché de Ferrare, quand on ſe doutoit de quelque reſiſtence. Chacun a freſche memoire de l'Ambaſſade enuoyee l'an 1607. treſ-noble & treſ-illuſtre par le grade & vertu du Prince qui la cõduiſoit, Monſeigneur de Neuers, & par l'appareil magnifique auec lequel il l'accomplit; pour cõgratuler, & offrir ſon obeiſſance comme fils aiſné de l'Egliſe, à la Saincteté de Paul Cinquieſme, que Dieu conſerue longues & heureuſes années pour le bien de ſon Egliſe & gloire de ſon nom. Pour l'amour du ſainct Siege, il portoit à proportiõ meſurée vne grãde reuerence au ſacré College des Cardi-

Pour Ferrare.

Monſeigneur de Neuers.

Aux Cardinaux.

naux,

naux, ce qu'il faiſoit voir par paroles, & par œuures, quand il en eſtoit beſoin. En ſomme il a touſiours parlé de telle bouche du ſainct Siege, & de ſa Cour, & l'a honoré de telle façon qu'il eſtoit conuenable à la foy d'vn Roy tres Chreſtien heritier des Roys de France, inſignes protecteurs d'iceluy Siege, & monſtré que le premier zele d'vn Roy treſ-Chreſtien ſe marque en la defenſe & en la prattique de ce reſpect.

De ſon zele à la conuerſion des errans.

23 Les efects de ſon zelle enuers les ames, ſont auſſi notoires ; on a veu que dés le commencement de ſa conuerſion, il a touſiours reſpiré d'vne affection Royale, & paternelle la dilatation de la foy, & la conuerſion des errans. Il a mis en plus de trois cens lieux l'exercice de la Religion Catholique, & en d'aucuns où l'on n'auoit dict la Meſſe

Meſſe de plus de quarante & tant d'ans, comme en Bearn: & par iuſſions reïterees a faict preſcher de ceux de noſtre Cõpagnie à la Rochelle, qui par deux ou trois fois auoit fermé les portes au Pere Gaſpard Seguirã,& y fut par ſon commandement receu à la fin, comme auſſi le Pere Guillaume Bayle audict Bearn, apres auoir, comme le premier, eſté refuſé pluſieurs fois: & ce zele eſtoit de tant plus admirable, qu'il eſtoit conioinct auec vne pareille douceur & prudence: car non ſeulement il vouloit garir les malades, mais les garir, ſi faire ſe pouuoit, ſans douleur & bleſſure, non auec paſſion, mais auec compaſſion; & arracher des eſprits les eſpines de mauuaiſes opiniõs, ſans les piquer, ny offenſer. Et à ce propos il diſoit vn iour au P. Ieã Gonteri, Pere Gonteri, vous contentez

Le P. Gaſpard Seguiran.

Le Pere Guillaume Bayle.

Le P. Iean Gonteri.

fort

fort voz auditeurs, ſauf ceux de la Religion pretenduë, parce qu'ils ſont degouſtez ayant l'eſtomac cacochime; traictez les doucemẽt en malades.

24 Or comme il eſtoit deſireux de leur ſalut, auſſi monſtroit-il vne ioye incroyable, quand il entendoit la conuerſion de quelqu'vn, & ſe faiſoit mander des villes le nombre des conuertis par nom & ſurnom: Ce que nous auons faict pour noſtre part aux villes où nous auons Colleges, & ſe ſont trouuez du temps de ſon regne, plus de ſoixante & ſix mille ames retirees des ondes de l'hereſie, & remiſes dãs le ſein de la naſſelle de IESVS CHRIST au port de ſon Egliſe; & de ce nõbre ont eſté pluſieurs ſeigneurs de marque, pluſieurs Miniſtres des plus doctes, pluſieurs Magiſtrats, pluſieurs Docteurs, Legiſtes, Me-

Sa ioye des conuerſiõs.

Le nombre des conuertis.

de

decins,& autres que non ſeulemẽt la France ſçait, mais encor les pais loingtains : Victoires tres-Chreſtiennes & du tout Royales, ſans effuſion de ſang,ſans tumulte,ſans coup ennemy, & vrayement Apoſtoliques, & d'vn merite ineſtimable deuant la diuine Majeſté.

25 Et par ce qu'il eſtimoit que cette Compagnie, dés qu'il commença à la cognoiſtre, pouuoit auec les autres Ordres Eccleſiaſtiques donner ſecours à la promotiõ de cette affaire ſi importante, il la voulut reſtablir en ſon Royaume, meſmes en eſtant requis du S.Siege ; mais ayant eu quelques preuues de ſon courage & fidelité, & penetré plus profondement l'eſſence de ſon Inſtitut, il l'affectiõna de tel amour que pluſieurs ſçauẽt, & que pluſieurs ignorent, & qu'il conuient declarer, & faire s'il eſt

poſſi

possible que chacun en soit informé, & nul ignorãt. C'est pourquoy ie supplie vostre Majesté, & toute la France ma bonne patrie, de me permettre la traicte libre de quelques periodes, & d'escouter d'oreille benigne la parenthese que ie dõne pour publier, comme ie puis en ce lieu, l'affection Royale, que ce Prince nous a porté, & l'obligation que nous luy en auons. Il est bon, dict ce diuin messager à Tobie, de tenir secret le secret du Prince; mais c'est vn deuoir honorable reueler les œuures de Dieu, & le bien receu de quelqu'vn; & autant raisonnable que la posterité de cette Compagnie le sçache pour cognoistre cõbien elle est obligée d'honorer, & seruir la coronne de Frãce, & les successeurs de ce Roy. Cette affection est admirable en ses causes, & en ses effects. La cau-

Son affectiõ enuers la Compagnie de Iesus.

Rafael à Tobie.

ſe n'eſt point humaine, nous la croyons diuine, ne ſe pouuant faire que l'amitie naturellement s'engẽdre de la haine, non plus que le feu de l'eau, ou la lumiere des tenebres; moins encor qu'vne grande amitié vienne d'vne grande haine. Or chacun ſçait que ce bon Prince nous haïſſoit, nõ ſeulement du temps qu'il n'eſtoit que Roy de Nauarre, à raiſon de la diuerſité de Religion, mais encor apres eſtre entré en la poſſeſſion du Royaume de France, à cauſe des ſiniſtres impreſſions que les Miniſtres luy auoyent mis en l'ame, de nous & de noſtre Inſtitut; & nommément que nous en voulions à ſa propre perſonne, voire à tous les Roys. Cette haine (ſupposé que ces rapports fuſſent vrays) eſtoit fort raiſonnable en luy, & nous euſſions merité d'eſtre haïs de tout le mõde,

Il haiſſoit premierement la Compagnie.

Digitized by Google

de, & exterminez de dessus la terre. C'est pourquoy estant suruenu le parricide attétat de Chastel, & par iceluy, comme par presomptions nouuelles, les rapports ennemis fortifiez, nous fusmes chassez d'vne partie de la France sur la fin du dernier siecle, & perdismes ce peu de bien que nous y auiõs: &, ce qui nous affligeoit plus, la bonne renommée, auec tout le reste qui se peut perdre, sauf la vie languissante, & la bonne conscience, que nous auons portée saine & sauue en tout lieu: mais Dieu, qui a cure de l'innocence oppressée, nous a releuez & gueris par la main de celuy mesme qui nous auoit faict la playe, & reparé nos pertes à double recolte, & recompẽse comblée, ouurant l'oreille de ce Prince à nos doleances & iustifications, luy faisant voir la sincerité de no-

ſtre Inſtitut, contre ceux qui l'auoyent infamé, & nous donnant ſon affection & ſon cœur, pour nous aſſiſter & defendre en Roy & en Pere.

Diuerſes calomnies contre la Cõpagnie.

26 On nous auoit calõnié par malins libelles & faux diſcours, que nous eſtions ennemis des Roys & Potentats: c'eſtoit la calomnie que le Diable a touſiours faict iouër par grande violence contre ceux qu'il a voulu exterminer de main forte: à ces fins il fit accuſer les Hebrieux en la Cour de Pharaon & d'Aſſuere, & Dauid en celle de Saül: & noſtre chef IESVS CHRIST au parquet de Pilate, & les trois cens ans premiers de l'Egliſe naiſſante iuſques à Conſtantin le Grand, premier Empereur Chreſtien: ſa groſſe piece de perſequution, fut le bruit qu'il faiſoit retentir par le mõde, que les Chreſtiens eſtoyent enne

ennemis des Empereurs, & c'eſtoit la perſequutiõ que le meſme Sauueur prediſoit à ſes diſciples, diſãt, vous ſerez menez deuant les Gouuerneurs & les Roys. Ainſi donc ceſt ennemy de vertu & de verité, ſelon ſa vieille rotine, auoit ſemé par la bouche de ſes Miniſtres, que nous eſtions ennemis des Roys; mais Dieu a faict que celuy, de l'oreille duquel ceux-cy vouloyent abuſer pour nous perdre, a ouuert les yeux à l'innocence, & a recogneu à la fin par nos loix, regles & œuures, qu'il n'y a Ordre en l'Egliſe, qui reſpecte & honore plus les Roys & Magiſtrats, que faict le noſtre, non ſeulement Chreſtiens, mais encores Payens; & l'a touché dedans le Royaume par l'experience de pluſieurs offices & ſeruices d'affection & fidelité qu'il a receu des gens de noſtre

Compagnie grands & petits ? & dehors le Royaume par nos humbles deportemens enuers les Princes Payens & Idolatres, qui pour ce nous ayment & nous font du bien: & a prins si à cœur la protection de nostre cause sur ce subiect, qu'il a voulu faire raser les marques plus eminentes de sa bonne fortune, dressées par la Iustice, par ce que contre l'intention de la iustice, on auoit en icelles marqué d'infamie nostre innocence, comme entachée du crime d'attentat, combien que la marque de sa clemence & iustice, qu'il a substitué en cest endroict, luy sera plus glorieuse, que iamais n'eust esté le marbre planté de la Pyramide.

De l'orgueil & ambition obiectée.

27 On nous auoit depeinct comme gens hautains & ambitieux, il a cognu que les mesmes loix fuyét

à

à grand'erre les Prelatures, & les honneurs,& par de tres-fortes barrieres de vœux, ferment toutes les portes & aduenuës à l'orgueil, & à l'ambition. De cecy il en a eu encor de bonnes preuues, nommément en ceux qu'il a cogneu plus familieremẽt,& qu'il a voulu gratifier de quelque dignité, leſquels il a veu s'excuſer humblement de l'accepter, & faire plus d'eſtat de garder l'integrité de noſtre Inſtitut, que d'vne Abbayé, Eueſché, ou autre Prelature;& que les benefices que la Compagnie acceptoit, eſtoyent pour la dotation des Colleges, ou Nouitiats en commun, auſquels perſonne en particulier ne pretendoit aucun droict,pour en tirer ſes menus plaiſirs. Les Miniſtres de la pretendue Religion luy auoyent cent fois inculqué que tous les Ieſuites eſtoyent Eſpa.

gnols, pour les rendre odieux par fouſpçon d'auerſion de la Frãce: il cogneut à la fin que les Ieſuites François eſtoyent bons François, amateurs de leur Roy & de leur païs, cõme les Eſpagnols du leur, & que c'eſtoyent les accuſateurs meſmes des Ieſuites, qui eſtoyent mauuais François, & mauuais Eſpagnols: ce qu'il leur reprocha vn matin à ſon leuer, quãd il demãda à quelques Seigneurs Huguenots des plus apparens, ce qui s'eſtoit paſſé de la galere deffaicte aux païs bas; & comme ils tergiuerſoyent à reſpondre de peur de s'entrecouper. C'eſt vous, dict-il, Meſſieurs qui l'auez armée & munitionnée, comme autresfois les Rochellois ont faict ſans mon ſçeu; & cependant vous ne faictes que tonner contre les Eſpagnols, & trafiquez ſeuls auec eux en temps de guerre.

Or

Or dictes moy ſi vn ſeul ſimple Ieſuite auoit faict la moindre de ces choſes, tout leur Ordre ſeroit-il bõ, à voſtre dire, à dõner aux chiẽs? Et en cecy, comme és autres calomnies, il deffendoit cette Compagnie à toutes occurences, & faiſoit careſſes aux Peres des autres nations, qui quelquefois ſont venues en Cour, pour baiſer les mains à ſa Majeſté, comme fit le Pere Oliuier Manar Flamand, le Pere Simon Aluarus, le Pere ~~Claude~~ *Nicolas* Godin Portuguais, le Pere Iean Aluarus de meſme natiõ, & le Pere Ferdinand Baſtida Eſpagnol, auec les autres de nation Italienne, le Pere Magius nommé cy deſſus, & le Pere Hieroſme Bariſon.

28 On nous taxoit comme gens opulẽs, & auaricieux, & aſpres aux biens de la terre, par ce que nous auons des domiciles rantez com- *Des richeſſes & auarice.*

me ſont les Colleges, & Maiſõs de probation; il a veu au meſme Inſtitut qu'il n'y a loix plus ſeueres de la pauureté Religieuſe, que chez nous, où chaſcun renonce par loy de vœu à la proprieté de tout bien temporel ſans reſerue, qui eſt le cœur de la pauureté Euangelique. Et quãt eſt des choſes exterieures, elle ne peut eſtre en icelle plus grande, ne plus eſtroitte, à gens qui font profeſſion d'aider le prochain, auſquels eſt neceſſaire d'auoir ce que dict l'Apoſtre, dequoy ſe ſubſtenter & veſtir, pour employer apres, ſa vie & ſes forces, enſeignant, preſchant, & faiſant les autres fonctions de noſtre Ordre. Et d'autant que ce bruit de richeſſes & d'auarice bourdonnoit importunément par l'artifice des Miniſtres aux oreilles de pluſieurs, donnant vne mauuaiſe odeur à noſtre

noſtre robbe; il voulut ſçauoir à fond ſondé, les rantes de tous & chaſcuns noz Colleges de la France, & vit auec admiration, que les plus aiſez n'auoyent pas cinquante eſcus à chaſque teſte, pour entretenir leurs ouuriers, & pluſieurs qui n'en auoyent pas quarante, pluſieurs moins de trente, & que ſans les aumoſnes, ils ne pouuoyẽt ſubſiſter; leſquels toutesfois ils iouiſſoyent difficilement, ſi elles eſtoyent notables: ſi bien que vulguerement il falloit ou les perdre du tout, ou les auoir à poincte de proces, & à lopins. Et quant eſt des Maiſons Profeſſes, qui eſt la teſte de cette Compagnie, & la troiſieſme ſorte de Domiciles, elles n'auoyent, ny pouuoyent auoir rantes aucunes, non pas meſmes pour la fabrique, ou Sacriſtie; & que leur domaine & poſſeſſions, leur grenier

Les Maiſõs profeſſes.

Digitized by Google

nier & leur caue, & leurs threſors eſtoyent ſerrez dans le deſtroict d'vne beſace appuyee ſur l'eſpaule de la miſericorde volontaire des gens de bié, qui n'eſt pas touſiours ny en quartier, ny en veine.

De l'Inſtitution de la ieuneſſe.

29 On luy auoit faict entendre que nous gaſtiõs la ieuneſſe, & que de nos Eſcoles ne ſortoit aucun ieune homme bien appris; il a veu les fruicts que la diuine prouidence produict de nos petits trauaux en la culture de ceſt aage, & qu'en nos Eſcoles auoyent eſté dreſſez & nourris vn grand nõbre de ieunes gens, qui auec ce laict & nourriture deuote & bonnes lettres, ſe ſont apres faicts voir dignement és charges publiques en toute ſorte d'eſtats & de vacation, d'Egliſe, & de Religion, de Magiſtrat, de milice & autres. Il s'en eſt ſouuent reſiouy & auſſi ſouuẽt eſtõné, comment

mẽt la calomnie auoit eſté ſi aueugle, & ſi effrontée que de planter les dens à noſtre reputation en vn endroit ſi fort; & informé de cette verité, il a faict eriger autant de nouueaux Colleges en ce Royaume, que la Compagnie a peu donner d'ouuries, pour les aſſortir, auſquels eſtudient de vingt-huict à trente mille eſcoliers de compte faict, & en a doté vn de fondation Royale à la Fleſche, où eſt dreſſée de ſoin particulier la nobleſſe Frãçoiſe, & autres qui y veulent venir, & a veu en la particuliere conuerſation des noſtres, François & autres, leur courage, & leur zele à reduire les ames au train de la vertu. La cognoiſſance de toutes ces choſes, auec la lumiere que Dieu luy donnoit en ſecret, comme il a de couſtume de donner aux Roys, & Princes pour le bien des *La Fleſche.*

peu

peuples, luy auoit engendré la Royale affection qu'il portoit à cette Compagnie, & iugeoit que ceux qui la voudroyent cognoiſtre ſans paſſion mauuaiſe, ne faudroyent de l'aimer, & repetoit ſouuent que pour l'aimer, il ne falloit que l'auoir cogneuë, qu'il auoit eſté trompé ne la cognoiſſant pas, & qu'il s'eſtoit detrompé en la cognoiſſant.

Il ſe diſoit Ieſuite d'affectiõ.

30 Ie luy ay ouy dire que s'il eut voulu eſtre Religieux, il eut choiſi d'eſtre Ieſuite, pour aider les ames; ou Chartreux, pour la ſolitude & entiere retraicte du monde: auſſi s'appelloit-il Ieſuite d'affection, daignant honorer noſtre petiteſſe de la communication de ſa grandeur; ſi bien qu'vn iour ſe partant de luy le P. Hieroſme Bariſon Italien, que noſtre P. General Claude Aquauiua luy auoit enuoyé pour

Le Pere Hieroſme Bariſon.

les

les afferes de noſtre Congregation generale alors prochaine l'an 1608, il luy dit; mon pere aſſeurez Monſieur voſtre General, que ie ſuis Ieſuite en mon ame, encor que ma robbe ſoit courte, & adiouſta en touchant ſon eſpee, dictes luy, que ie veux eſtre ſon Vicaire General en ce qui touche voſtre Compagnie en mon Royaume, la prenant en ma protectiõ & ſauuegarde, & ſouhaittant la conſeruer en l'integrité de ſon Inſtitut: Ce qu'il a accompli Royalement d'œuure & de parole à toutes occurrences, tant qu'il a veſcu, en tout ce qu'il pouuoit, & quand on luy rapportoit par fois les fautes de quelques particuliers, (car nous ne ſommes pas impeccables) il paroit aux coups des accuſations en vray Pere & en prudent Iuge, diſant qu'en la compagnie du Sauueur, qui n'eſtoit que de

Les meſchans parmi les bõs.

de douze, il y auoit eu vn Iudas, & qu'il ne falloit pas blasmer toute cette communauté, pour la faute d'vn particulier, sains espargner vn mẽbre pour le corps, plustost que de nuire à tout le corps pour vn membre. Que diray-ie d'aduantage de cette Royale affection enuers nous, de cette Royale protectiõ enuers ce petit Ordre trauersé, affligé, persequuté en tãt de lieux, & ayant si grãd besoin d'auoir de la prouidence diuine, tels protecteurs qu'elle nous auoit donné en ce Prince, pour estre deffendu, detrapé, & garanti de bras estendu de ses difficultez, & par sa protection & faueur auoir bon large pour faire ses fonctions, sacrifier au desert de la Religiõ ses trauaux & sa vie, pour la gloire de sõ Createur, & bien du public? Comment exposeray-ie par paroles, ou la grãdeur

deur de l'immortelle affection de ce Prince, ou la teneur de l'obligation eternelle que nous luy auons?

31 Mais comment diray-ie ſans larmes, qu'apres nous auoir teſmoigné en tant de façons l'amour & le cœur de ſon ame, il nous a voulu laiſſer celuy de ſon corps, & nous faire depoſitaires du gage ſacré de ſon amitié, & bien-vueillance treſ-Chreſtienne? O mes Peres, qui auez porté de Paris à la Fleſche ce Royal depoſt, quel ſentiment peut auoir voſtre ame en le portant? Et quel ſentiment voſtre cœur, quand vous auez caché ſous la lame dans l'or ce cœur paternel, vous ſouuenãt de celuy qui ſi cordialement l'auoit employé pour vous? Quel ſentiment, ô nobleſſe Fráçoiſe, & nourriſſons de ſapience, dreſſez en cette nouuelle Academie des Muſes Chreſtiennes, re-

Son cœur porté à la Fleſche.

ceuant la nouuelle de la mort de voſtre Roy Pere & fõdateur? Quel ſentiment encor ſortans de la Fleſche, pour receuoir ſon cœur & honorer la ſepulture d'iceluy de põpe funebre auec les preſens de vos eſcrits, de vos ardens ſouſpirs, de vos humbles & feruentes prieres? O mes Peres & Freres, qui eſtes là, qui eſtes par toute la France, portans la Soutane en cette Compagnie, ains encor qui habitez les païs & climats ſuppoſez aux trois Zones du Ciel, & qui trauaillez pour planter l'hõneur de la Croix, en autant d'endroicts, que le Soleil leuant, & ponant voit ſur la terre habitable; ie vous exhorte au nom de ce grand Dieu que vous ſeruez, & vous cõiure tous tant qui oüirez cecy, de garder en vos cœurs par deuë recognoiſſance, l'eternelle memoire de la Royale amitié de

ce

ce Roy treſ-Chreſtien, de ſes dons & de ſes bien-faicts, de les recognoiſtre par reciproque amitié, par ſeruices, par prieres, pour luy, & pour toute ſa poſterité. Mais, ô Royne treſ-Chreſtienne, où va, où vole ma plume, & cõment s'eſgare elle ſi loing, eſcriuant du cœur de ce Prince, qui n'eſt qu'à la Fleſche? Elle va, vole, & s'eſgare, où le cœur & les ſouſpirs de l'eſcriuain la pouſſent & luy donnent l'eſſor, & ne peut trouuer repos, qu'en ſe priuãt de repos. Elle donne tant qu'elle ſe peut eſtendre, parce que la renommée des vertus & bien-faicts du Prince, dont elle eſcrit, s'eſt eſtendue ſans borne par tout l'vniuers.

Son Zele à la nomination des Prelats.

32 Mais puis qu'il ſe faut tenir en termes, & eſcrire par meſure & à propos, elle reprend les traicts du zele de voſtre tres honnoré Seigneur & mary, dont elle eſcriuoit,

& dict que ce zele se monstroit encor à faire croistre la splendeur de l'Eglise Catholique, & la rendre tousiours plus luysante, en la nominatiõ des Prelats dignes de leur charge : à ces fins nommoit-il des Eueſques, & Pasteurs illustres en vertu & saincteté de vie, comme on voit en plusieurs endroicts du Royaume, & estoit en volonté de perseuerer tousiours mieux, & vouloit qu'ils residassent en leurs Dioceses, & veillassét sur leur troupeau. Ie dis que ce sien zele n'estoit pas content de se contenir aux contrées de la France, mais s'estendoit aux païs estrangers & lointains ; & ainsi ces années passées ayant esté aduerty par Monsieur de Breues, Ambassadeur alors pour sa Majesté en Leuãt, que le Grand Turc estoit sur le poinct de ruyner le Sainct Sepulchre, & faire vne

Le S. Sepulchre cõserue par le Roy, & Monsieur de Breues.

mosquée

mosquée de cet ancié & sacré memorial de nostre Redemption, & diuin repaire de la deuotion des Chrestiés, il manda à sondict Ambassadeur d'empescher cette exequution, luy donnant lettres sur ce faict, pour presenter au Grand Seigneur ; ce qu'il fist aussi dextrement que pieusement: dequoy les Religieux de S. François, gardiens du lieu, luy ont donné tesmoignage honorable, recognoissans deuoir à sa Majesté par son Ambassadeur la conseruation de cette noble piece. Le mesme Seigneur luy auoit donné aduis d'enuoyer quelques Peres de nostre Compagnie pour aider les Chrestiens, à Pera lés Constantinople, à quoy il donna l'oreille tres-volontiers, & bien tost apres furent choisis cinq des nostres tous François, pour s'y acheminer, à sçauoir François de

Les Peres Iesuites enuoyés à Constantinople l'an 1609.

Digitized by Google

Canillac Superieur de la miſsion, Guillaume l'Eueſque, & Charles Gobi Preſtres, & Claude Coulõ, & Eſtiéne Viau Coadiuteurs lais, qui prindrét la benedictiõ de noſtre S. Pere la ſuſdicte annee paſſee 1609. au quatriéme May, & arriuerent à Conſtãtinople au ſeptiéme Septẽbre; depuis lequel temps touſiours aſſiſtés de ſa Saincteté & de ſa Majeſté, ils y ont trauaillé auec grand fruict & ioye ſpirituelle de ces pauures brebis priuees de Paſteur: Mais non ſans grandes perſequutions, non ſeulement des Schiſmatiques, Heretiques, & Iuifs, mais encores des mauuais Chreſtiés, voire meſme Eccleſiaſtiques. Ce qu'entendant ſa Majeſté, eſcriuit de bon accent au Grand Seigneur, à ce qu'on ne leur fiſt aucun tort, ny empeſchemẽt en leurs pieuſes fonctions; où Monſieur le Ba-

Monſieur de Sallaignac.

ron

rõ de Sallaignac, Ambaſſadeur depuis quatre ans en Leuant, pour ſa Majeſté tres-Chreſtienne, n'a laiſſé aucun office de prudence, charité, magnanimité, & liberalité, pour nous; ſollicitãt le S. Pere, & le Roy, & s'employant de tout ſon cœur, pour arroſer, ſouſtenir, & accroiſtre la vigne de cette nouuelle Reſidence, plantee aux ſablons & deſerts de la Foy, au milieu des buiſſons, eſpines, & rõces des hereſies, ſchiſmes & infidelitez Turqueſques & Payennes. Comme auſſi par deçà mondit Seigneur de Breues continue de la maintenir par toutes les faueurs qu'il leur peut faire, auec le credit que ſes vertus luy ont acquis en ce païs là; l'vn & l'autre nous ayant obligé d'vn benefice eternel, & tous les Chreſtiẽs, qui y reçoiuẽt le fruict de nos trauaux. De meſme zele il deſſaignoit *Canada.*

pour la fin de la preſẽte année 1610. vne miſſion des ouuriers de cette Compagnie en Canada, païs parallele à la France vers l'Occident, pour faire porter la lumiere de la foy à ce pauure peuple, errant encor aux tenebres du Paganiſme, & arborer les ſignes & drappeaux de la Croix au regne de Sathan & l'vnir au Domaine de IESVS CHRIST: deſſain qui s'exequutera, quand il plaira au Roy, & à vous, Madame. Vos Majeſtez auront deuãt Dieu vn grãd merite, & vne grãde gloire, de tels exploicts; & l'Eſtat de la France en receura vne arre celeſte de bon heur, comme l'ame du defunct a emporté quand & ſoy le fruict & l'honneur de ſa bonne volonté. Toutes ces vertus ſont de grande loüange en vn Roy tres-Chreſtien, & releuent Royalemẽt la Majeſté de ſon Sceptre par ſes

pro

propres qualitez.

33 Il y en auoit encor d'autres, lesquelles ſont cõmunes à tous vrais Chreſtiens, mais paroiſſant en la perſonne d'vn Roy, elles donnent & prennent plus grand luſtre, deſquelles la pieté, deuotion & tendreſſe de cœur aux choſes ſpirituelles, eſt des premieres: Elle eſtoit remarquable au Roy, mais fráche & ſans affectation; ce qu'on voyoit en tous ſes exercices de Religion: Il prioit Dieu de grande affection en ſes heures, matin & ſoir: Il ne iuroit iamais: Il prattiquoit auec grand ſentiment de l'ame le Sacrement de Penitence, & de la ſaincte Euchariſtie; & en l'vn & l'autre teſmoignoit auec ſes larmes l'amertume qu'il ſentoit de ſes infirmitez & defauts, qu'il propoſoit Royalement corriger, & faiſoit pluſieurs beaux propos de ma- *Sa deuotion.*

Ses larmes.

gnanimité, & gaignoit touſiours quelque victoire ſur ſoy. On la veu ſouuent larmoyer à la Communion, & à la Predication, voire encor quand il oyoit quelques deuis familiers & pieux de la vie future, & du Paradis. Il aſsiſtoit tous les iours à la Meſſe tres-deuotement, & s'enqueroit d'vne ſaincte curioſité de tous les Myſteres de cet auguſte Sacrement, & Sacrifice ; & touſiours à deux genouils, ſi la cerimonie ne requeroit autre poſture. On luy dict vn iour que Monſieur le Dauphin oüyãt la Meſſe, auoit faict mettre les deux genoux à terre à quelque Gentil'homme, qu'il voyoit en auoir vn en l'air, les enfans, dict-il, nous apprennent noſtre leçon en la deuotion. Vn iour de Samedy Sainct, ne pouuãt aſsiſter au diuin Seruice, à raiſon d'vne fieure qui l'auoit alicté, il ſe

fit

fit expoſer en ſa chambre au Pere Pierre Coton les propheties de l'Office, qu'il entendit auec vne grande tendreſſe de cœur. Le nerf de la deuotion Chreſtienne, eſt conformer ſa volonté à celle de Dieu, & vouloir ce qu'il veut, & ne vouloir ce qu'il ne veut ; il l'auoit auſsi, & s'y reſoluoit d'vne Royale magnanimité. Vn iour vn Medecin luy diſoit que voſtre Majeſté enceinte auoit tous les ſignes d'accoucher d'vn fils ; ie me remets, dict-il, à la prouidence de Dieu, qui ſçait ce qui nous eſt neceſſaire : ie veux ce qu'il voudra ſoit masle, ſoit femelle, & monſtroit en pluſiers rencontres de ſanté, de maladie, & autres choſes indifferentes, qu'il auoit le cœur indifferent pour le faire pancher la part où ſeroit la volonté de Dieu.

La vraye deuotion ſe conformer à la volonté de Dieu.

Digitized by Google

De ſon regne.

34 IE viens au tiers membre de mon diſcours, qui eſt de ſon regne, duquel les merueilles n'ont eſté moindres que celles de ſa perſonne & de ſa conuerſion: Grande merueille qu'il a eſté faict Roy de France auec tous les bõs titres, qui peuuent eſtablir vn Roy en la Royauté, à ſçauoir, par droict de ſucceſſion, par armes, & par le conſentement de ſes amis & ennemis, comme par election; & quatriémement par des voyes extraordinaires, comme par vocation diuine. Des trois premiers titres, il eſt euident de prime face ſans emprũt de diſcours & de preuue. Il eſt encor clair du quatriéme, ſi on conſidere les circonſtances des temps, des Eſtats, & des Maiſons de France. Il vint au mõde l'an 1553. Qui eut dict alors qu'il deuſt eſtre Roy de France, eſtant en vie le Roy Hen-

Sa naiſſance l'an 1553. le 13. Decẽbre.

ry

ry Secõd, qui fut ſon parrin, ayant trois ou quatre enfans maſles? qui eut peu coniecturer ſans merueille, que des-lors Dieu iettaſt l'œil de ſa prouidence ſur luy, le marquant Roy de Frãce, pour luy faire commencer ſon regne trente ſix ans apres, par des voyes extraordinaires? Certes ſi quelque Samuël l'eut dict, il eut donné la Prophetie d'vne choſe future admirable: Elle a eſté encor plus admirable eſtant aduenuë, & de tant plus qu'elle eſtoit eſloignée de la penſee des hommes; & ſa vocatiõ à la Coronne, d'autant plus diuine, que les voyes par leſquelles elle a eſté accõplie, ont eſté par deſſus le cours cõmun, & fournies d'vne ſpeciale prouidence du Ciel. La ſortie des Hebrieux tirez de l'Egypte par vne main forte & puiſſante, fut diuine; la prinſe de poſſeſſion de la terre

Sa vocation à la coronne, diuine.

Les Hebrieux.

terre promiſe diuine encor, à raiſõ des extraordinaires moyens tenus, tant pour ſortir de captiuité, que pour viure & combattre au deſert, & ſubiuguer les peuples, & Roys de la Paleſtine. Voye extraordinaire icy que trois Roys de France ſont morts, pour donner place à vn Roy de Nauarre, & luy mettre le Sceptre de la Frãce en main, & la Coronne en teſte, lors qu'il eſtoit reduit au petit poinct, & penſoit moins que iamais à ce changement, & luy falloit combattre pluſieurs teſtes, & comme certe vocation au Sceptre, eſtoit diuine, auſſi ſemble elle auoir eſté diuinement predicte vn peu deuant la mort du Roy Henry troiſieſme: car à Bourbõ lés Moulins, la foudre donnant contre les vitres de la ſaincte Chapelle, ſemées de fleurs de Lis d'or ſans nombre

ſur

Digitized by Google

ſur l'azur, auec la barre legitime de gueules, qui ſont les Armoiries de Bourbon, ne briſa riẽ que la barre, & fit des Armoiries de Bourbon, les Armoiries de France; ſigne que Dieu appelloit le premier de la maiſon de Bourbon, à la Coronne de Frãce: I'ay veu & apprins ce que ie dis ſur le lieu, l'an 1605. paſſant par Moulins pour l'eſtabliſſement du College, & le racontay à ſa Majeſté peu de iours apres, qui en fut aiſe; ſigne encor de cette barre rompue, en cette façõ que les difficultez, qui faiſoyent la barre, & l'empeſchement ſeroyent oſtées du Ciel; ce que l'experience monſtra bien toſt: Ne fut-ce pas vn effect & vn coup du Ciel & vn grãd empeſchement oſté du Ciel, que d'vn perſequuteur de l'Egliſe, fut faict vn fils aiſné de l'Egliſe? coups du Ciel encores que tant de difficultez

cultez qui s'oppoſoyent à ſon droict, ayent eſté rompues & briſées en ſi peu de temps & ſi diuinement? coups & faueurs du Ciel, que tant de dangers de ſa perſonne, ayent eſté ſi heureuſement euitez; & qu'en vn inſtant la Foy, la Paix, le bon-heur, & le contentement, ſe ſoyent trouuez logez enſemble en la France, contre l'Hereſie, la guerre, le mal-heur, & le meſaiſe?

La plus grãde difficulté pour entrer en poſſeſſiõ de ſon regne.

35 Or de toutes les difficultez, la plus grande fut appuyée ou pretextée ſur l'interim de ſa conuerſiõ, car comme il ne pouuoit eſtre fils aiſné de l'Egliſe, qu'il ne fuſt fils de l'Egliſe, ny Roy treſ-Chreſtiẽ, qu'il ne fuſt fidele Chreſtien; autant ſe reculoit ſa Coronation temporelle, que ſa conuerſion ſpirituelle ſe differoit; & tandis qu'il tẽporiſoit, pour eſtre inſtruict, & pren

prendre langue du ſainct Eſprit, ont print occaſion de penſer qu'il tergiuerſoit, pour ne ſe departir iamais de la doctrine qu'il auoit ſuccée auec le laict de ſon enfance, & ſur cette preſomption furent fondées les oppoſitiõs de trois ſortes de gens, qui le trauerſoyent, les vns eſtoyent eſmeus de la iuſte crainte qu'ils auoyent, que luy eſtant Roy de France, armé de puiſſance & d'auctorité, il ne fit prendre coup à la Religion Catholique en France: les autres pouſſez du zele, faiſoyent tout effort de defendre cette Religiõ, s'oppoſant au danger à outrance: les autres ſe mettoyent à la trauerſe, auec pretexte de Religion, comme les premiers & ſeconds, mais poſſible induicts de leur propre intereſt, cherchoyent la terre-affublez de la cape du Ciel. Dieu qui voit tout &

Grande prouidence de Dieu.

considere tout, fit vn diuin repart de sa misericorde, & de sa iustice ensemble en la personne du Roy, dõnant à chascun ce qu'il luy failloit pour remede de son mal. En faueur des premiers il fit le Roy Catholique, les guarissant de la crainte qu'ils auoyent qu'il ne demeurast en son erreur; en faueur des seconds il fit le Roy non seulement Catholique, mais zelateur de la Foy Catholique: & par ce que cette Compagnie poussee de zele pour la Foy, & pour sa Patrie, s'estoit employée sans espargne pour l'vne & pour l'autre, & auoit esté chassée de sa patrie & singulierement enduré & pati l'ardeur du Soleil, & le trauail du iour; pour quelque notable consolation, cette mesme prouidence luy a à la fin conuerty, & donné le cœur du Roy viuant & mourant, & d'enne-

my

my remarquable, le luy a rendu protecteur & biẽ-facteur ſingulier & vray Pere: merueille que perſõne ne peut nier, non pas meſme ceux qui diſẽt que les miracles ſont expirez. Aux troiſiémes pour doux & honorable chaſtiment, il leur donna pour Roy celuy qu'ils auoyent prins pour bute, mais Roy treſ-clemẽt, qui aima mieux les auoir ſpectateurs de ſes triomphes, que priſonniers de iuſtice ou de guerre, & victimes de vengence & de mort.

36 Le progrez a eu ſes merueilles, comme le commẽcement, la paix honorable auec l'eſtrãger, & deux villes imprenables rẽdues, Calais, & Amiens; toutes les villes où les Catholiques commandoyent, miſes entre les mains de ſa Majeſté, & ceux de la pretẽdue Religion reformée y mettrõt celles qu'ils tiennent encor, quand ils ſuyuront l'e-

Le progrez de ſon Regne.

ſprit de leur bon naturel François & la leçon du Liure de Dieu, qui commande d'obeïr aux Roys, & deffend de dreſſer vn Eſtat dans leur Eſtat: merueille auſſi a eſté le bon-heur du mariage faict entre ſa Majeſté & la voſtre, & l'alliance du ſang imperial auec celuy de France, bon-heur ineſtimable: car ſi c'eſt vn rencõtre d'vn grãd threſor, de trouuer vne eſpouſe vertueuſe; ç'a eſté vn acqueſt d'vn biẽ indicible au Roy, de vous auoir eſpousée auec le riche doüaire de vos vertus Royales, qui ſurpaſſent le prix de mille threſors, & qui vo⁹ faiſoient pieça digne d'auoir pour mary le premier Roy du monde. Merueille encor l'heureuſe naiſſance d'vn Dauphin, en la premiere année d'iceluy Mariage, & de ſuite fauorable deux autres maſles & trois filles; les plus deſirez fruicts de

Le Mariage auec la Royne.

La naiſſance de Monſieur le Dauphin.

de la Royale couche, contenant le tige & la ſemence d'vne longue poſterité, s'il plaiſt à Dieu protecteur ſpecial de la Frãce, la proſperer touſiours de la faueur de ſa diuine prouidence. Merueille l'accord conclud auec le Sereniſſime Prince de Sauoye, les Ambaſſades faictes en diuers païs, nommément, comme i'ay dict cy deſſus, celle de Monſeigneur de Neuers à noſtre Sainct Pere Paul cinquieſme, admiree de tous ceux qui n'admirent rien de mediocre; le deteſtable & pernicieux abus des duels cõdamné & prohibé par vn ſeuere edict, & la cauſe d'vn ignominieux & eternel opprobre, oſtée à la fole ambition d'honneur faux: & l'occaſiõ de maintes infortunes dedãs ce Royaume, retranchée: bonheur & merueille encor la ſeureté par tout le Royaume, és villes & aux

L'accord auec le Prince de Sauoye.

Monſieur de Neuers

Les duels.

champs, où au parauant perſonne n'eſtoit aſſeuré; en ſomme vne belle eſperance que les choſes du Royaume iroyent de mieux en mieux pour la Religion Catholique, & pour l'Eſtat, veu le bõ deſir, & la bonne diſpoſition que ſa Majeſté monſtroit par effect, de vouloir donner bon ordre & bon reglement à toutes les parties de ce corps Monarchique, trauaillé des excez des maladies ciuiles de cinquãte ans en ça, qu'on n'auoit pas ſi toſt peu remettre en ſon entiere & ancienne ſanté & vigueur. Ie ne dis rien des edifices Royaulx, & œuures magnifiques qui ſe sõt faictes par luy, à Paris, à Fõtainebleau, à S. Germain, & ailleurs; il vaut mieux couurir ces choſes du voile de ſilence, qu'en faire parade en paſſant, meſmes où il y en a de plus belles; elles monſtrent neãtmoins quel

quel estoit son esprit, & sont ornemens de son Regne.

Mais, Madame, quelle consolation aura vostre Majesté & la France auec elle, oyant les merueilles de ce Prince, de ses vertus, de sa cõuersion, de son Regne, de ses dons de nature & de grace, que i'ay dict, & que ie n'ay pas dict, ne pouuant tout dire, ny escrire plusieurs liures dans vne lettre, comme l'ancien artisan graua les vint-quatre liures de l'Iliade d'Homere sur l'escorce d'vne noix? Quel soulagement dis-je aura vostre ame en son dueil, se souuenant de la perte de celuy qui donnoit fond & lustre à toutes ces merueilles? qui possedoit toutes ces richesses d'esprit, & de corps? qui promettoit toutes ces esperances, & qui semble auoir tout mis au cercueil & enseueli quand & soy? Madame, vostre Majesté ne peut

L'Iliade.

tirer de la narration de ces choſes autre ſoulas qu'vne douce memoire de sõ Seigneur & mary, vne viue image de ſes graces, ſi ma plume les a ſceu naïfuement pourtraire; & à l'aſpect de cette image, ſe conſoler, voire en pleurant & gemiſſant, à la façon de l'eſpouſe qui contemple le pourtraict de ſõ eſpoux defunct, & ſe ſoulage par larmes & ſouſpirs en le contéplant; ou à guiſe de ceux qui pleurent oyant raconter ſur vn theatre par diſcours poëtiques, ou en chaire par oraiſons funebres, les fortunes & infortunes lamentables & hauts faicts des grands Roys: & de tant plus qu'ils iettent de larmes de leurs yeux, de tant plus ſont-ils contens & reſiouis en leur ame: cette image vous repreſente ce Roy comme viuant; car c'eſt vne image viue & immortelle, tirée des

Les loüanges de la vertu, images viues.

cou

couleurs des vertus de ſon patron, qui ne peuuent mourir: image qui ne peut eſtre enſeuelie, ny endurer corruption ſous la lame; plus noble de beaucoup que celle qui en la quaranteine du dueil Royal, a eſté miſe en la ſale du Louure ſur le lict de parade, & apres portée aux obſeques Royales dedans le chariot d'armes: par ce qu'elle repreſente, non le corps, mais l'ame du defunct; & le faict aucunement viure, & donne quelque reparatiõ de la perte de ſa preſence, & quelque ſoulas au milieu du dueil: ſi le ſouuenir de la mort de ce Grand Roy voſtre eſpoux, faict gemir voſtre Majeſté vefue, comme il n'en faut pas douter; gemir toute la France orphelihe; gemir toute l'Europe eſtonnée: que le ſouuenir de ſon immortalité, de ſon nom, de ſes belles œuures, facent reſ-

iouir voſtre Majeſté, comme la France & l'Europe. Le premier iour de ce mois de Iuillet, le Heraut & Roy d'armes eſtant ſous la voute de l'Egliſe ſainct Denys, hebergement ſepulchral des corps de nos Roys, apres l'enterremẽt cria trois fois d'vne voix lamẽtable, *Le Roy eſt mort, priez pour ſon ame.* Ie ne doute point que cette voix n'ait fendu le cœur de ceux qui l'ont oüie, & ſi elle euſt eſté ſi forte qu'elle eut peu frapper l'oreille de tout le peuple François, elle eſtoit ſuffiſante pour rengreger à pluſieurs la playe du dueil iuſques à la mort, comme il aduint à deux Officiers de la garde de Charles Huictieſme, qui moururent de ſoudaine triſteſſe à la rupture du baſton Magiſtral. Que cette voix ſoit adoucie par l'autre, qui apres a eſté proferée à l'inſtãt, par le meſme Heraut trois fois

Cri du Roy d'armes ſous la voute des Roys. Du Tillet.

Ceremonies en l'enterrement des Roys de France.

Deux officiers morts de dueil. Du Tillet.

fois encor, *Viue le Roy Louys Trezieſme.* Qu'il viue vn ſiecle, & viue eternellement, mais que cette voix s'entende auſſi de ſon tres-honoré Pere, & ſoit dict, *Viue le Roy Henry Quatrieſme*, Roy immortel par ſes proüeſſes & qualitez Royales, qui a regné au cœur de ſes ſubjects & amis, s'eſt faict admirer en l'eſprit des ſes ennemis, qui regnera en la longue proſperité de ſa race, en la memoire des ſiecles, & peuples à venir.

38 VOILA, Madame, trois actes finis de la Conſolation, ſuit le quatrieſme contenant la cataſtrofe de la tragedie, & la mort du Roy, de laquelle il me faut parler ſelon ma promeſſe, comme de ſa perſonne, de ſa conuerſion, & de ſon regne, & monſtrer qu'elle eſt merueilleuſe. Mais ie ne ſçay par quel bout commencer, ny par quel *De la mort du Roy.*

quelle issuë finir. Ie vois en la porte de mon discours l'effigie d'vne mort aussi horrible que cruelle, & non conuenable à la qualité d'vn Roy tres-Chrestien, ie vois ce bon Roy assassiné d'vne main parricide, rendre l'esprit hors le temps: & si ie veux dire les merueilles de cette mort, vn esquadron de merueilles funestes se presente deuant les yeux de mõ esprit effrayé, vn Roy tres-Chrestiẽ, tres-bening, & tres-sage, parricidé par la main d'vn pendard, au milieu de ses triomphes, en sa bonne ville de Paris. Plustost feru que pouuoir estre secouru, plustost estouffé que pouuoir parler, & sa vie plustost noyée dedãs les ondes de son sang Royal que pouuoir dire ses derniers adieux à vo⁹, Madame, à ses enfãs, à ses fideles amis, à sõ bõ peuple. Ha pendard! desnaturé Frãçois, qu'as-

tu

tu faict, ou que veux-tu faire, appoinctant le fer parricide au sacré costé de L'OINCT du Seigneur, & frappant le cœur de celuy qui a gaigné le cœur de tous ceux qui ont ouy ses vertus & proüesses, non seulement des Chrestiens, mais encor des Payens plus Barbares? Qui frappes-tu mal-heureux? tu frappes en son cœur le cœur de toute l'Europe. As-tu l'ame d'vn hõme, & non d'vn cruel rinoceros, haïssant celuy qui est aymé de tous, & ostant la vie à celuy que chacun desire viure plusieurs siecles? ton corps n'est-il pas animé de quelque Demon, des plus scelerats & impies qui blasphemẽt, & grincẽt de rage là bas, animé encor de quelque legion furiale, qui t'a enflammé le cœur, enflé les poulmõs, & roidy le bras pour le hausser à cé coup execrable? mais oseras-tu biẽ

Les Rois Oincts de Dieu.

execu

executer ton dessain mal-heureux, & assassiner ce grand Roy, le Roy de France, qui n'a son pareil en tout l'vniuers? l'assassiner entre ses chers amis, en plein iour, en pleine ruë, en son carrosse Royal? Ha! carosse, ie te vois arresté, pourquoy t'arrestes tu en cette ruë, en ce pas, en ce lieu perilleux, portant vne charge si precieuse? tu portes en ton sein Henry le Grand, la grande fortune de la France, le Pere des François, l'honneur des Roys, la merueille du mõde; n'arreste plus en ce passage, qui cache vn brigand detestable, vn horrible malheur? Auant, Carossier, donne de la voix & du foüet, bondissez, ô coursiers, gallopez & detrapez vistement de danger ce carosse, & ce gage precieux; & ne donnez loisir de ietter sa rage à ce voleur desesperé, qui accõpagné de plusieurs

De

Demons regarde ce Prince, l'attend, & le guette; à ce tygre furieux & endiablé, qui le flaire & prend le vend, & luy va rauir la vie, & noyer dans ſon ſang, s'il peut, le bon-heur & repos de la Frãce. Las! c'eſt trop arreſté, il a faict ſon coup, & ouuert les portes à la mort, qui voltige armée au tour de ce Prince & attẽd ſon dernier ſouſpir. Ha! Prince valeureux, auiez vous veſcu cinquãte ſept ans en ce monde pour mourir ainſi? eſtiez vous eſleué à la Royauté, par les degrez de tant de merueilles, eſchappé de tant de dangers, & de tant de charges? de l'effort de trois batailles rangées, du hazard de trois cens ſieges de place, de l'affront de trente cinq rencontres d'armées, du heurt de cent & quarante combas, aſſeuré parmy la greſle des boulets, des plombs, des bales,

bales, des harquebuses, mousquets & artilleries; parmy les poinctes des fers aux fossez, aux tranchées, aux embusches des ennemis, pour estre à la fin meurtri d'vn bras detestable, entre vos amis & seruiteurs; pour sortir de cette vie par vne porte parée de si funestes, & si horribles merueilles, par vne porte d'vne mort violente, soudaine, & inesperée, que tout vray enfant de Dieu doit craindre, appris de la voix de sa mere l'Eglise, laquelle par prieres ordinaires demande l'exemptiõ d'vne telle mort, comme la deliurance d'vn grand desastre; & dict auec grand'instance, *Deliure nous Seigneur de la mort subite, & non preueuë?*

A subitanea & improuisa morte.

39 Icy, Madame, le cœur me palpite, la sueur & palleur me vient au visage, la main me tremble, & ma plume tarit au milieu de mes larmes,

Digitized by Google

mes, plus propre à baigner & broüiller le papier, qu'à y peindre des caracteres de conſolation. Icy la mort m'eſpouuãte à bon eſcient, par ce que ie vois qu'il n'y a rien ſi eſpouuantable, que ce genre de mort; Car ſi elle ſurprẽd ſon homme ſaiſi de quelque grief peché, elle paſſe à la mort eternelle; mort que chaſcun doit infinimẽt craindre en ſoy, & en ſes amis, & que nul homme ne peut aſſez deplorer, quand bien il feroit deſcouler de ſes yeux autant de larmes qu'il y a de gouttes d'eau dans l'ocean; ny donner ou prendre cõſolation ſolide ſur celuy qu'il ſçauroit pour certain y auoir eſté condamné: Et partant le Roy Dauid gemit, lamente, & pleure incõſolablement la mort de ſon fils Abſalon, qu'il croyoit eſtre ainſi decedé, & dict le vers elegiaque, lugubre, & la-

Dauid 2. reg. mentable; O ABSALON *mon fils qui est-ce qui me donnera que ie meure pour toy* O ABSALON *mon fils; ô mon fils* ABSALON! Madame ie sçay que vostre Majesté tres-Chrestienne & tref-pieuse, a creance, comme tous ceux qui ont aimé ce Prince tant aimable, que Dieu luy aura faict misericorde, & vostre creance est bien fondée, n'estant aucunement vray-semblable que Dieu ait abandonné au dernier article, celuy à qui il auoit faict tant de graces, tant de faueurs & tant de merueilles en toutes les autres parties de sa vie. Neantmoins l'affection fidele & Royale que vostre Majesté luy a porté & le desir qu'elle a de son repos, faict qu'elle a peur de son esperance & desire estre consolée sur ce poinct; Et tous les gens de biẽ, vray François & fideles seruiteurs de leur Prince

&

& desireux de son salut, ont mesme sentiment, & me semble leur ouïr faire ces regrets & dire auec voſtre Majesté; Si le temps estoit venu que ce genereux Prince mourut, qu'il fut mort à la bonne heure, nous sommes tous mortels, & faut finir vne fois la quarriere de cette mortalité, selon les loix & bon plaisir de celuy qui tient les resnes de la vie, & de la mort, mais qu'il fut mort en son lict en bonne paix, assisté des aides du Ciel, armé des Sacremés, & ayant donné ses benedictions & commandemens à sa Royale famille, nous aurions moyen de nous consoler; Mais en ce funeste accident nous sommes accablez de tristesse, comme de crainte; ainsi peuuent-ils discourir. De maniere que la mort ne donne pas icy le principal regret, ny le grãd fiel de la douleur,

mais le genre de mort. C'est le piquant creue-cœur des amis & possible le blason de ceux qui ne sont pas amis, qui poussez par diuerse affection ont passé plus auant, & dict que c'est punition de quelque peché. Madame si ie puis trouuer quelque remede pour detremper l'amertume de cette crainte, ce sera le Bezoard Oriental de la plus cordiale consolation qui se puisse donner sur le dueil de ce desastre, & le moyen de fermer la bouche à ceux qui l'ont trop ouuerte, pour faire iugement des iugemens de Dieu, dont la cognoissance appartient à luy seul.

40 Ie dis donc en premier lieu que puisque Dieu a voulu permettre ce mal-heur, il se faut conformer à sa saincte volonté, & croire non seulement qu'il est iuste, & sage en sa permission pour en tirer profit,

profit, mais encor miſericordieux, voire pour le defunct, cõme nous le verrons vn iour. Il n'eſt pas auteur du forfaict, ny inſtigateur du mal-facteur, cõme dict la blaſphemante voix de Caluin, ains il le deteſte, comme contraire à ſes Loix, qui prohibent le meurtre, nommément celuy qui eſt commis en la perſonne du pere, qui eſt vn Parricide; & du Pere commun, tel que ſont les Roys, que par autres Loix il commande eſtroittement honorer: Parricide beaucoup plus deteſtable en leur perſonne, que celuy qui eſt faict en la perſonne du Pere naturel; crime & forfaict de leze Majeſté diuine & humaine en premier chef. Dieu le pouuoit empeſcher de puiſſance abſoluë, comme il pourroit empeſcher tous les maux qui ſe font, & deliurer le Prince de ce danger,

Dieu peut empeſcher le mal.

comme cét fois il l'auoit preſeruée de mort; il pouuoit lier les mains à ce lougarou enragé, & ne faut pas douter qu'il ne luy euſt ja donné pluſieurs bonnes inſpirations, & atteinctes de conſcience, pour le diuertir de la trainée de ſa meſchanceté, & qu'il ne l'euſt pluſieurs fois empeſché de l'exequuter durant le temps qu'il l'eſpioit à Paris; mais le voyant obſtiné, comme vn Iudas, il luy a laſché à la fin la bride, comme il fiſt à Iudas, luy permettant d'vſer & d'abuſer de ſon franc arbitre, & s'enferrer à la mort, en cauſant la mort à autruy: c'eſt à ſa bonté & ſageſſe de tourner le mal qu'il a permis, en vn plus grand bien, comme il a faict des autres qu'il permet; car s'il n'en ſçauoit tirer profit pour ſa gloire & bien de ſes eſleuz, il ne les permettroit pas. Il pouuoit empeſcher

les

les Iuifs, qu'ils ne miſſent la main au corps de ſon Fils, & ne le fiſſent mourir, & les en detourna par aduis & menaces, tant que ſa loy le permettoit, ſans intereſſer la franchiſe de leur liberté; mais en fin il leur permit d'exequuter leur deſſain, & tremper leurs mains deteſtables au ſang de l'innocent, & commettre vn Parricide le plus execrable qui ſe puiſſe commettre des hommes; car ce fut tuer Dieu, Pere, & Createur de toutes choſes. Il le permit dõc, mais auec deſſein & volonté de le conuertir, comme il a faict, au ſalut des humains. Dõc pour recueillir fruict de conſolation de tous les coups aduerſaires, c'eſt de cõſiderer qu'il n'aduient aucun mal ſans la permiſſion de Dieu; & que tout ce qu'il permet, nous peut-eſtre profitable, ſi nous ſommes patiens, &

Le plus grãd Parricide de tous.

sçauons bien tenir le gouuernail de nostre franc-arbitre en la tourmente des vents contraires, & voguer sur les flots de la mer courroucée, faisans tousiours demeurer la raison & pieté Chrestienne, en la pouppe de nostre vaisseau.

La mort soudaine, nylesmaux de fortune ne sont pas argumens certains de damnatiõ.

41 Ie dis secondemẽt, que de ces morts soudaines & desastreuses, violentes ou de maladie, l'on ne doit pas tousiours tirer consequẽce de perdition; non plus que des aduersitez d'vne personne, iuger qu'elle est meschante, comme faisoyent les amis de Iob; ny au contraire prendre argument certain de salut, d'vne mort paisible; ny d'vne grande prosperité d'vn hõme, tenir pour asseuré qu'il est hõme de biẽ, s'il n'a autres enseignes: plusieurs expirent miserablement qui sont sauuez, plusieurs meurent honorablement qui sont damnez.

Lazare

Lazare expira d'angoisse & de male faim, chargé de playes & d'infirmitez, gisant sur la dure, abandonné de tous, & son ame chassée du corps fut portee au sein d'Abraham, repos & repaire des iustes: Le mauuais riche mourut en son lict mollet, & paré à la Royale, assisté de moyens, d'amis, de Medecins, & de seruiteurs, & fut precipité là bas; & sa couche eternelle fut l'abysme, & le puis d'Enfer. Cõbien de gens iugerent alors des yeux humains, que cettuy cy estoit heureux en sa mort, & celuy là malheureux en la sienne? & combien furẽt-ils trõpez en leur iugement? Miphiboseth, fils du Roy Saül, fut tué par des larrõs domestiques, qui l'assassinerent en son lict, comme il reposoit sur le iour. Dauid le iugea innocent, & fit tuer à l'instant les assassins, qui luy auoyent por-

Miphiboseth. 2. Reg. 4.

té sa teste pour le gratifier. Fulco Roy de Hierusalem courant vn lieure, fut ietté par terre, & petillé de sõ cheual expira sous ses pieds. Iosias estoit apres Dauid vn des meilleurs Roys de Iuda, en pieté, liberalité, deuotion, & autres vertus Royales; & estant allé de bon zele rencõtrer Nechao, Roy d'Ægypte, Payẽ, pour luy faire teste, & l'empescher de rauager le païs d'autruy, receut au camp vn coup de fleche inopinément, & mourut. Tous les gens de bien en furent estonnez, & le pleurerent amerement, sur tous Hieremie, dict l'Escriture. Qui eut estimé qu'vn tel Roy deut finir sa vie en telle facõ? Saincts Loys mourut de dissenterie aux riuages de l'Afrique, au milieu de son armee, trauaillee de peste, aagé de cinquãte sept ans, qui est l'aage de nostre bon Roy: Ce

Fulco. Rob. Abb. in Chron.

Iosias. 2. Par. 35.

Sainct Louys. Gaguin, & Ionuille en sa Vie.

Sainct

Sainct estoit allé là pour la cause de Dieu, & y mourut pour Dieu, contre le iugement des hõmes, iugeás possible qu'il deuoit estre preserué encor en vie, & ne mourir en cette façon, ny en cette terre. Egillus Roy des Goths tres-bon Prince fut tué en la ruë par vn taureau furieux, que quelques meschãs libertins ne pouuans endurer sa iustice, luy firent venir au deuant. Malcomus premier Roy d'Escosse, apres auoir faict plusieurs beaux exploits de iustice, visitant son Royaume fut estouffé en vne nuict.

Ioan Magnus.l.8.c. 13.

Hector Boet l.11.

42 I'adiouste de plus qu'encore que telles morts fussent ordonnees comme souuent il aduient pour punition de quelque peché, elles ne doiuent pour cela faire estimer les defuncts comme damnez à la Gehenne, ains mieux esperer & croire

croire, que Dieu ne les aura pas voulu punir de la peine eternelle, puis qu'il les a punis de la temporelle, leur faisant c'et eschange de Pere misericordieux, qui fouëte sõ fils delinquant, mais ne le tue pas.

Oza tué. Ainsi nous lisons que Oza, Gentil-hõme du train de Dauid, quand on portoit l'Arche d'Alliance en Hierusalem sur vn chariot triomphant, comme il vit qu'elle branſloit en danger de ranuerſer, il la voulut retenir, & soudain frappé du Ciel tomba mort.

Le Profete tué par vn Lyon. Item le Profete surnommé du cõmun titre des Profetes L'HOMME *de Dieu*, ayant mangé contre le Commandement de Dieu à luy faict, & s'en retournant en son logis fut tué par vn Lyõ que Dieu fit sortir de la foreſt à cet effect. L'hiſtoire des Apoſtres nous dict, que *Ananias & Saphira.* Ananias & Saphira ſa femme nou-

ueaux

ueaux Chreſtiens, moururent ſoudainement frappez de la parole de ſainct Pierre, qui punit par telle mort leur peché, & la plus part des Docteurs tiennent que leur ame fuſt ſauuee auec cette peine de corps. Il n'eſt auſſi aucunement vrayſemblable, que Dieu treſ-pitoyable eut puni d'vne double mort, ſçauoir temporelle & eternelle, la faute d'Oza, qui ne prouenoit que de zele, & conſiſtoit ſeulement en ce qu'il auoit touché vne choſe ſacree n'eſtant ny Preſtre ny Leuite, ou s'il l'eſtoit, n'eſtant point en habit & equippage de Preſtre.

Que Dieu n'eut point condamné à l'Enfer le Profete ſuſdict, il appert en ce que le Lyõ l'ayant eſtouffé, ne paſſa pas plus outre & ſans luy faire autre mal, ny à ſon aſne, garda ſon corps mort inuiolable, iuſques à ce qu'vn autre

Profete

Profete le vint prendre pour l'enseuelir. Donc l'vn & l'autre fut chastié temporellement & en enfant, & non comme ennemy, eternellement. Si vn Lyon enuoyé miraculeusement de quelque desert eut occis nostre Prince, comme il occit ce Profete; si vn Cerf l'eut frappé de son bois estant à la chasse, & l'eut faict mourir à l'instant comme il auint à l'Empereur Basile; si quelque Ours sorti de la taniere le fut venu attaquer dans Paris en la rue où cet Ours furieux a ietté sa rage, & l'eut mis à mort, cõme les deux Ours d'Elisee occirent les 42. petis enfans, qui se moquoyent de luy: l'exequution de la punition diuine eust esté plus patente, mais non pourtant certitude de perdition de l'ame, par ce que telles morts sont communes aux bons & aux mauuais, & ne

Basile Empereur.

sont

ſont pas arguments aſſeurez de la damnation eternelle, ſi ce n'eſt que la perſonne ſoit par ſurprinſe tuee, en vne action qui de ſoy eſt peché, comme ſeroit en vn larrecin, en vn adultere ou ſemblable; Car alors il eſt certain, que mourant en icelle, ſans ſe pouuoir recognoiſtre, elle s'en va à la damnation; Telle fut la mort de Dathan & Abiron obſtinez, qui furent engloutis de la terre ouuerte ſur le grief de leur orgueil, & rebellion; Item d'Abſalon qui fut occis en ſõ crime de leze Majeſté, perſequutant le Roy Dauid ſon Pere, Item des cinquante ſoldats, qui venoyent malitieuſemẽt pour ſe ſaiſir d'Elie, & le mener à la mort, qui furent deuorez du feu du Ciel; Item de l'Hebrieu qui fut enferré auec la paillarde de Madian en ſa couche. Telle auſſi eſt la mort de

ceux

ceux qui meurent soudainement en duel sans auoir loisir de se recognoistre ; Car ils meurent en telle volonté qu'ils sont entrez en camp clos, à sçauoir de se battre & faire vengeance contre la Loy de Dieu, & ne l'ayant changee par repentãce, deslogẽt en Estat de peché mortel, & de gens damnez: & leur mort ne peut estre assez lamẽtée, quand bien on la pleureroit auec larmes de sang. Mais quand l'action est indifferente comme se pourmener dormir & autres semblables, il y a touſiours esperãce de salut, encor que la mort fut punition de quelque faute precedente; comme il appert des exemples susdicts de Oza & de l'homme de Dieu.

Comment Dieu aide ceux qui meurent soudainement.

43 Or Dieu voulãt faire misericorde à ceux qui sõt ainsi surprins, il leur donne à l'instant la cognoissance d'eux mesmes, & vn cœur repenti

penti & contrit, & leur faict crier merci en silence. Ainsi il est à esperer, Madame, que ce Pere misericordieux; ayant permis ce coup de mal-heur en la personne du Roy, luy aura donné en cet article de temps, le secours que l'Eglise luy pouuoit donner par les Sacremẽs, il aura sauué cette ame, qu'il auoit doüée de tant de belles graces, la receuant en place, & compagnie de ses amys: Et parce que ce poinct contient le plus doux effectuere de vostre consolation & de la France, ie tascheray d'apporter les signes, qui peuuent rendre cette assertion croyable, auec quelque lumiere de sa predestination, & apres mettray les raisons pour lesquelles il semble que Dieu a voulu permettre ce desastre.

44 Le premier signe est prins de son extraordinaire clemence, ver- *1. signe prins de sa clemence.*

tu toute propre des predestinez comme au contraire la cruauté singuliere marque de reprobation. Or si la souueraine bonté se plaist tant à cette vertu, & s'il l'a donnee remarqueblement à ses plus grãds amys, Moyse, Dauid & autres semblables, & luy promet paticulier salaire ; & si IESVS-CHRIST la mesme clemence, la recommãdee, iusques à la mettre au rang des huict beatitudes: & s'il l'auoit donnée à nostre Prince auec si large mesure, qu'il l'auoit faict modelle de douceur, commẽt auroit-il abãdonné cette ame misericordieuse au passage où elle auoit plus de besoin que iamais, d'estre recogneuë de sa clemence & misericorde. Le second signe est tiré des merueilles que Dieu a faictes en la personne de ce Prince, l'ayant conserué dés son enfance, & le faisãt viure pour

Moyse tres clement. Nu. 11. 13. Dauid. Pſ. 131. 1.

Beatitudes Matth. 5.

Le 2. signe des merueilles.

estre

eſtre eſleué à la Monarchie Françoiſe, & qui ſurpaſſe toutes les faueurs premieres; pour le retirer de l'eſtat, & tenebres de l'hereſie, & le mettre au pourpris de la lumiere de ſon Egliſe. C'eſtoit donc pour le ſauuer, & non pour l'abandonner à la fin de ſes iours, & le laiſſer naufrager au port, & perdre au dernier article de ſa vie. Le troiſieſme eſt donné par les œuures qu'il a faictes pour icelle Egliſe, pour la reduction des errans, pour le bien de la Foy en tant de lieux de ſon Royaume, où il a remis l'exercice de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine; & cõme ces œuures eſtoyent dons du Ciel, ainſi meritoyent-elles ſelon l'œconomie de la Iuſtice diuine, guerdõ enuers Dieu, qui ne laiſſe rien à recognoiſtre, riẽ ſans recõpenſe; liberal en donnant, liberal en coronant

Le 3. ſigne, ſes belles œuures

ses dons : donnant les talens, & recompensant le bon traffic des seruiteurs qui les ont faict profiter. Comment donc se pourroit-il faire que Dieu se fut oublié de tous ces seruices, le laissant perir au dernier peril, pour estre mis en oubly eternel auec toutes ces œuures?

Le 4. signe les prieres. 45. Le quatrieſme est les prieres qui se sont faictes pour son salut & prosperité en son viuant, premierement en la France par toutes sortes de gens Catholiques & bõs subiects, qui sont, Dieu mercy, en bon nombre : par les Ecclesiastiques, par les maisons Religieuses, auec ieusnes, veilles, macerations de corps, & toutes les meilleures pieces de deuotion que l'on a peu employer; & dehors le Royaume, par vne infinie multitude de personnes tres affectionnez à sa Majesté, encor qu'elles ne fussẽt de

nation

nation Fráçoiſe; En Italie, & nommément à Rome; en Alemagne, en Poloigne, & par toute la Chreſtienté; du Septétrion, aux confins de l'Europe, & de l'Aſie; à Cõſtantinople, & en Hieruſalé; tout l'Vniuers de cette petite Cõpagnie eſparſe par les Regions des mõdes vieux & nouueaux, a offert pluſieurs milliers de Sacrifices, de prieres, & de trauaux religieux pour luy; le Iappon, la Chine, & les Indes du Leuant, de Malaca, de Goa, les Iſles Philippines, les Indes du Ponant, le Breſil, le Mexique, le Peru, les Iſles voiſines, ont prié pour luy, & toutes ont entendu le nom de Henry IV. Roy de Frãce & de Nauarre, fondateur & inſigne bien-facteur & protecteur de la Compagnie de IESVS, & tendu les mains au Ciel pour luy: & en tous les ſuſdicts titres chaſque Preſtre a

dict neuf Messes, & chasque frere offert des prieres à proportiõ, pour le salut de ce Prince tres-Chrestiẽ, Pere de cet Ordre. En outre ie sçay qu'icy à Rome & ailleurs plusieurs offroyent toutes les semaines des particulieres deuotiõs à Dieu pour son Salut, qui n'estoyent pas François, i'en nomme vn pour tous, qui s'est faict cognoistre pas ses escrits par toute la Chrestienté, Benoist Pererius, Espagnol de nation, qui disoit toutes les semaines la Messe pour luy, & les autres ne disoyent iamais Messe sans le recommãder à la diuine Majesté. Ie mets en derniere liste les prieres les plus pures, & les premieres en credit, qui sont celles des Saincts immortels, & regnans au Ciel; qui sans doute ont presenté leurs requestes pour son bien, à leur Roy & Seigneur.

Le Pere Benoist Pererius.

Il n'est vray sem-

46 Or qui ne croira qu'entre tant d'inter

d'interceſſeurs dedans & dehors la France, en la terre, & au ciel, ne ſe ſoyét trouuez pluſieurs milliers de belles ames, qui ayent eu l'oreille fauorable & miſericordieuſe du Roy tout-puiſſant, & tout bon, qui fait la volôté de ceux qui le craignent, à fin d'impetrer miſericorde de ſa miſericorde, pour le ſalut de ce bon Roy, tant miſericordieux enuers tous, tant zelé au bien de ſon Egliſe, & ſalut des ames; tant fauoriſé de ſes graces, impetrer, diſ-ie, vne bonne periode de vie mortelle, vne bonne fin de la courſe mortelle, vne ſaincte eſmotiõ d'vn cœur cõtrit, en ce cœur nauré, au poinct de la mort à ce que l'ame partant de ce corps & de ce monde, fit vn vol heureux de la terre au ciel, de la mort à la vie, du Royaume de France au Royaume de Dieu? Seroit-il bien

blable que Dieu ait eſconduit la priere de ſes Saincts

Digitized by Google

possible que Dieu tout clement & tout doux, la mesme clemence & douceur, n'eut ouy la priere de quelqu'vne de ces ames saincte? pourroit-il bien aduenir qu'il eut rejetté les requestes de ses Saincts, qui l'ont prié en leur particulier, & en corps, au Sanctuere de son Eglise, tant militante ça bas en terre, que triomphante là sus au Ciel; qui l'en ont prié de tant plus ardemment, que plus clerement il voyét & preuoyent les necessitez & dangers de ce nostre pelerinage mortel: Ie le crois ainsi, & ainsi la pieté Chrestienne le doit croire. Icy vostre Majesté excusera ma liberté, s'il luy plaist, & la Frãce auecelle prẽdra de bonne part, que ie die franchement que ie n'en doute point en particulier du bien-heureux Ignace de Loyola, en tant que Patriot Nauarrois, mais principalement

Le bien-heureux Ignace de Loyola.

ment comme eſtant tenu & obligé à prier pour noſtre Roy, à raiſõ des grands benefices dont il auoit honoré la Compagnie, iadis commẽcee à Paris par Ignace, & plantee du depuis en tant de lieux de la France, que nous voyons par la faueur de ce Prince tres-benin. Je n'en doute point encor de ce grand Docteur des mondes cy deuant deſcouuers, le bien-heureux François Xauier, pour les meſmes raiſons. Moins encor en doute-je de vous, ô glorieux Prince Sainct Louys, iadis Monarque de cette France, & Grand ayeul de cettuy noſtre Héry. Je ne doute point que voyant au miroir de la face de la ſupreme verité, où tout ſe peut voir, le dernier danger de ce voſtre Fleuron, ſelõ la reſolution du grãd Dieu, de vouloir permettre qu'il fut raui d'entre les mortels; je ne

Le bien-heureux François Xauier.

Sainct Louys.

doute point que regardant voſtre ville de Paris, & voyant en ce triſte Vendredy deux fois ſeptieme de May, voltiger au tour du carroſſe Royal, ce Leopard furieux, armé de fer & de rage, cherchant voſtre petit fils, & de-ja hauſſant le bras, pour luy planter la poincte meurtriere au flanc, vous n'ayez crié & ſupplié cette Majeſté patiente, ô Dieu! mercy pour mon fils! ô Dieu ſouuerain, miſericordieux & iuſte en tous vos iugements! puiſque vous permettez à ce parricide dõner ſur la vie du corps de ce Prince, ma race, reſeruez la vie de l'ame & donnez luy la lumiere & la force de ſe voir, de vous voir, de vous ſupplier, & frapper efficacement l'oreille de voſtre miſericorde, & ſortir du monde auec le ſauf conduit de voſtre bonne grace.

47 Ha! grand ſainct, à la mienne volon

volonté, que vous euſſiez impetré de ce Dieu, que voſtre fils peuſt eſtre du tout reſerué pour viure, & meriter encor ſur la terre : que s'il falloit que quelqu'vn payaſt pour quelque faute de la Frãce, & mouruſt pour la France, que celuy qui eſcrit cecy, & qui vous inuoque tous les iours, euſt peu eſtre digne de mourir & payer, & eſtre deſguisé en quelque façõ, & mis dans ce carroſſe, & ſubſtitué en la place de voſtre fils, pour receuoir le coup de la mort, eſpandre le ſang, & dõner ce qui luy reſte de vie pour ſon Roy, pour ſon ſalut, & pour ſa patrie: vous m'euſſiez honoré d'vn biẽ-faict immortel, & ma vie employée pour vn Roy, & tel Roy, auroit eſté terminée par vne periode Royalement Royale; & ce carroſſe m'euſt eſté vn lict d'honneur, & cette mort vne porte glorieuſe au

ſejour

sejour de la felicité. O Prince digne de viure touſiours! Comment, en quel lieu, en quel temps eſpandez vous le ſang, & la vie? O Madame, où ſuis-ie parlant du deſaſtre de ce grand Prince! Ie ſuis hors de moy, ie ne ſuis point à Rome, où ie le lamente: ie ſuis à Paris, où mon imagination, mon affection, & mon affliction me tranſporte. Ie ſuis en cette ruë deſaſtrée de la Ferronniere: ie vois cet aſſaſſin parricide, ayant tiré ſes coups, poſé l'eſcume de ſa rage, eſtãt ja ſaiſi, làs bien tard! Ie vois ce Carroſſe doré aux fleurs de Lis, tourné en vn cercueil ſanglant, & la nobleſſe qui eſtoit dedãs deuiſant, tantoſt auec ſon Roy, & celle qui eſtoit dehors à cheual, l'accompagnant, demy morte d'eſtonnement. Ie vois tout Paris eſperdu au bruit de cette funeſte nouuelle, & tranſporté d'v-

ne

ne extreme lieſſe en vn extreme dueil. Ie vois ce Monarque, Patron de la douceur & vaillãce des Roys, cruellement & miſerablement attainct, verſer le ſang & la vie, & rougir ce char non triomphant, de ſa pourpre ſacrée. Ie vois ſon Royal viſage bleſmy de la palleur de la mort, & ſes yeux ouuerts au Ciel parlans à Dieu au lieu des leures, qui ne peuuẽt parler: Ie luy parle & l'embraſſe, ie luy baiſe les Royales mains, ie crie, ie prie, ie pleure, ie deſire mourir auec luy, I'implore le Ciel pour luy; O Dieu tres-Clement, faictes mercy de la vie eternelle à cette ame toute Royale, qui a faict reuiure la Foy de voſtre Egliſe en tant de lieux, qu'elle ſente maintenant le doux fruict de la Croix de voſtre Fils, puis qu'il a faict mettre l'Eſtandard de la Croix au milieu de voz

enne

ennemys, pour vous les rédre amis, & seruiteurs: faictes luy misericorde, à luy qui pardonnoit à tous. Madame, ie reuiens à moy, & conclus ce quatriéme signe de bonne esperance, & dis auec autant d'asseurance, que dire se peut en choses semblables, que Dieu aura ouy la priere du Ciel, & de la terre, le suppliant pour le salut de ce Prince, à ce qu'il soit decedé en la grace, & en l'estat des enfans de Dieu.

Le 5. signe, ses bons propos.

48 Le cinquiéme signe qui nous doit faire bien croire & bien esperer, consiste ez bons propos, que le Roy faisoit, nommément depuis quelques iours, ce que ie sçay par ceux qui le peuuét sçauoir: Et le Pere Pierre Coton, tres-fidele seruiteur de cette Majesté, & tousiours desireux de s'employer & mourir pour elle, & sur tous affligé de ce coup, en sçait beaucoup plus que moy.

moy. Il desiroit, comme i'ay dit, de corriger à bon escient les defauts de l'Estat en son Royaume, & accroistre en sa personne les ornemens spirituels dignes de sa personne. Et ce que plusieurs ont prins occasion de parler sur l'armee ja faicte par luy, comme s'il eust voulu donner secours à l'Heretique au preiudice de l'Eglise Catholique, il auoit, non seulement bonne intention, mais bon moyé encor de faire que tout tourneroit au bien de la Foy, si l'Europe eut esté digne de luy voir accomplir cette merueille: I'ay veu par les lettres qu'il escriuit par deça, ce qu'il auoit desja faict auec les Electeurs de l'Empire, & ce qu'il pretendoit faire pour l'Eglise de Dieu: Et personne de ceux qui iugeoyent à la volee, ne sçauoit les ressorts du bon conseil & du cœur Royal de ce Prince

De son armee.

tres-

tres Chrestien : Cependant il faisoit & attendoit la fin, & laissoit dire, sachant fort bien qu'il est mal aisé de bien faire, sans ouïr mal-dire, & que faire bié & endurer mesdisance, c'est vne noble combination d'action & Passion Royale: Ces bõs propos & bons desirs dõnez du Ciel, ont esté autant de dispositions pour le rendre capable de la prouidence & misericorde diuine, en ce destroict de la mort, & le mesme Dieu, qui l'auoit disposé, luy aura doné la grace, à laquelle il le disposoit. Le sixiéme signe sõt les fresches & dernieres deuotions voisines de son iour dernier. Le 13. de May, iour du sacre de vostre Majesté, & veille de cette funeste mort, oüyant la Messe il respandit force larmes, dequoy se print garde singulierement Monsieur le Nonce Apostolique, & s'en rejouït

Le 6. signe, ses dernieres deuotions.

En la Messe.

&

& enuoya hõme expres à ſa Majeſté apres diſner, comme le congratulant de cette deuotion treſ-Chreſtienne. Le meſme iour voyãt vne ſi grãde multitude de monde aſſemblée; voicy, dit-il, qui ſemble le Iugement, ſi noſtre Seigneur deuoit venir auiourd'huy, bien pour ceux qu'il trouueroit preſts. Au matin du iour qu'il fut tué, il tira trois fois le rideau de ſon lict, priãt Dieu d'vne façon extraordinaire, & fit, outre ſes prieres accouſtumees, oraiſõ particuliere en ſõ cabinet l'eſpace de demy heure, auec vn grãd ſentimẽt de deuotion, comme s'il deuſt partir biẽ toſt de ce monde; ce qu'vn perſonnage de conſcience & de foy, vit de ſes yeux, ſans eſtre veu de luy, & l'a teſmoigné. D'auantage ſortant du Louure, pour faire le voyage où il fut bleſſé, il fit vn grand ſigne de Croix,

En ſes propos.

En ſon oraiſon du matin.

Sortant du Louure.

comme s'il ſe fut armé cõtre le peril qu'il s'en alloit courir. Mõſieur d'Eſpernon, Mõſieur de Montbazon, auec les autres Seigneurs qui eſtoyent dans le Carroſſe, le virent long temps les yeux fichez au ciel, comme recourant à Dieu en ſon cœur, & le priant auec les yeux du corps cõme il pouuoit, ayant perdu la parolle du coup mortel. Ce ſont autant de ſignes de la diſpoſition interieure de l'ame, pour l'auoir rendu digne de la miſericorde de Dieu, en ce dernier paſſage.

Signe ſeptieſme effects apres ſa mort.

49 Pour ſeptieſme & dernier ſigne, ie prens les merueilleux effects qui ont ſuiuy ſa mort, contre le iugement humain & cours des choſes humaines; à ſçauoir l'vnion des Princes & Seigneurs Frãçois à cõſpirer à la recognoiſſance & ſeruice du Roy ſucceſſeur; la reconciliation entre ceux qui eſtoyent

Digitized by Google

deſ-vnis; la fidele declaration du Roy procurée par Meſſeigneurs le Chancelier & voſtre Cõſeil, & pluſieurs Princes & Seigneurs de cette Coronne, & faicte par ce trés-ſage Parlement de Paris; la prompte obeïſsãce de tous les Eſtats & Villes du Royaume, Catholiques & autres. Ces effects ſont autant de merueilles aduenuës contre les eſperances humaines, & plus encor contre l'intention de Sathan, qui pretendoit ſans doute par ce coup donner coup à l'Eſtat, & le mettre ſans deſſus deſſous; & ſa coniecture eſtoit fort bien fondée ſur les machines de ſa malice; car eſtant le chef raui de telle façon, & en telle ſaiſon, il eſtoit vray ſemblable que tout le corps de l'Eſtat cõme priué de ſa vie, branleroit à la ruine, & à la diſſipation des membres. Mais Dieu ſçauoit ce qu'il

vouloit faire, & l'a faict en faueur du defunct, & du fils ſucceſſeur de ſon Throſne: argumẽt qu'il a prins ſon ame en paix entre ſes eſleuz; & ainſi a eſté la mort de ce Prince merueilleuſe, comme toutes les pieces de ſa vie.

50 Dieu ſoit loüé, Madame, voſtre Majeſté & la France ont matiere, cõme ie crois, de reſpirer & prendre l'air de quelque douce conſolation, en tous ces ſignes; & occaſion de temperer l'aigreur du regret cõçeu ſur la peur qui vous effrayoit, & tous les gens d'honneur en cette mort ſoudaine & improueuë. Auec ce que deſſus les cõdoleances de pluſieurs peuuent contribuer à meſme fin quelque aide de conſolation à voſtre Majeſté, toute la Chreſtienté deplore auſſi tendremẽt la mort de noſtre Prince comme elle en admiroit la vie:

Les condoleances.

noſtre

noſtre ſainct Pere bleſmit & pleura à la triſte nouuelle, comme de la mort du fils aiſné de l'Egliſe; dont il eſt Pere & Paſteur; premier celebra la Meſſe pour ſon ame, & fit faire les obſeques auec pompe & oraiſon funebre à Sainct Pierre, en l'aſſemblée du ſacré College des Cardinaux, faiſant l'Office Monſeigneur le Cardinal de la Rochefocaud, & eſtant preſent Monſieur de Brenes Ambaſſadeur de ſa Majeſté, & les gentils-hommes François auec luy. Au meſme iour en cette maiſon Profeſſe du Ieſus, on dict la Meſſe auec l'Office ſolemnel des treſpaſſez; & en la meſme maiſon, la Congregation de noſtre Dame compoſée des plus grands Seigneurs de diuerſes nations, a encor faict ſon dueil, notamment la nobleſſe Françoiſe auec Meſſieurs d'Eſpernon, Monſieur le

Noſtre S. Pere.

Monſeigneur le Cardinal de la Rochefocaud.

Monſieur de Brenes.

Meſſieurs d'Eſpernõ.

Digitized by Google

Comte de Candale,& Monsieur le Marquis de la Vallette, qui n'ont rien espargné en ce deuoir de funebre appareil,pour marquer leur singuliere affection,consacrée à la glorieuse memoire du defunct,& au seruice du Roy present,leur bon Maistre dés son enfance.Messieurs de S.Iean de Latran ont aussi ploré la mort de nostre Prince leur bienfacteur, & celebré l'Office pour sõ ame, & faict Oraison funebre à la loüange de ses vertus. Et comme icy à Rome,ainsi par toute la France; cette Compagnie a fait tous ses petits efforts à pleurer la perte cõmune à tous,& particuliere à nous, & à supplier la diuine misericorde pour l'ame de son grand bien-facteur & Pere. Cette petite Chrestienté qui vit au milieu des Turbans en Pera lés Constantinople; les Ecclesiastiques tant seculiers

que

que Religieux nommément de cette compagnie, ont offert à Dieu leurs ſacrifices & vœux pour l'ame du defunct, & honoré ſon nom par ſeruices publicz & oraiſons funebres; tous ſous la direction & zele de Mõſieur le Baron de Sallignac qui s'eſt monſtré pieux & magnifique en ce deuoir, comme en toutes les actions de ſon Ambaſſade.

Ces condoleances, Madame, & communication de triſteſſe, & ſeruices, peuuent d'autant diminuer le poix & la charge de voſtre dueil, & auec ce qui a eſté dict iuſques icy, vous faire conformer à la volonté diuine, qui a permis cet accident aduenir, ſans au reſte curieuſement vouloir ſçauoir les cauſes de telle permiſſion. Dieu auoit à la verité faict digne ce Prince de viure pluſieurs ſiecles, & mourir autrement, mais puis qu'il l'a per-

Digitized by Google

mis partir de la terre en tel temps, & en telle maniere, il ne faut point eſpelucher par curieuſes recherches les iugemens de ſon Conſeil priué, qui ſont cachez & inſcrutables; mais les adorer comme ſages & iuſtes, quoy qu'ils ſemblent extrauagants aux yeux des mortels. Il voit toutes choſes paſſées, preſentes, & futures; & ſait la façon d'y prouuoir. Et tout ce qu'il faict ou permet faire, c'eſt auec ſageſſe & iuſtice, & à la fin pour ſa gloire & profit de ſes bien-aymez. Quād il permit que Cain tuaſt ſon frere, & des-lors à la file de tous les ſiecles apres ſuiuis, que tous les meſchans ayent perſequuté les bons, & que ſon Fils ait eſté mis en Croix, que les Saincts ayent eſté donnez en proye à la cruauté des Tyrans, & à la boucherie de mille & mille ſupplices; toutes ces choſes

Les Iuſtes prouuez par perſecutions.

ſem

ſembloyent au iugemẽt des hommes, extrauagantes, & poſſible faiſoyent dire à pluſieurs, comme iadis aux Payens, que la diuine Prouidence s'eſtoit endormie là ſus au Ciel, au pauillon de ſa felicité, ayant abandonné le ſoin des choſes d'icy bas, & les afferes des gens de bien, donnant la bride à pleines reſnes à la paſſion de l'iniquité, & toutesfois cette prouidence & bonté infinie, appareilloit à ſes ſeruiteurs vn repos & gloire immortelle, par la voye de leurs perſequutions, tourmens & ignominies : Ce qui ſe voit deja en partie, en la gloire qu'il donne à ſes Martyrs en ſon Egliſe militante, & ſe verra manifeſtement & à clairs rayons, au grand iour de l'Egliſe triomphante, quand les liures des conſciences ſeront ouuerts, & les iugemens de Dieu eſ-

clerez du Soleil de sa grande Iustice, qui cõtera à tous le salere de leurs deportements.

Causes de la permission diuine aux pecheurs.

51 Or combien que les causes de ces euenemens nous soyent lettres closes, neantmoins l'Escriture nous donne congé & voye d'en descouurir sãs vice de curiosité, quelques vnes pour l'instructiõ des humains.

La premiere, la Iustice.

LA PREMIERE est pour chastier les fautes des Roys, & Princes par les verges de sa Iustice temporelle, afin de les deliurer auec tel chastiment paternel, de la peine eternelle: & quand il permet que les pecheurs continuent les pechez sans en estre punis en ce monde, comme il aduient communement aux Princes Payens, & autres qui sont hors de l'Eglise, c'est signe qu'il les attend en l'autre pour les punir eternellement. LA SECONDE est pour chastier le peché des peuples,

La secõde, le chastiment des peuples.

qui

qui possible seront dignes d'estre priuez d'vn bon Prince, dequoy Dieu menaçoit iadis son peuple fort souuent, & accomplissoit ses menaces, s'ils n'ē deuenoyēt sages. La premiere cause est pour contenir les Roys en la crainte de Dieu, dans les bornes de la vertu, iustice & modestie, se persuadans que la souueraine Iustice n'espargne personne, & ne laisse rien impuni, ou en ce monde, ou en l'autre, ou en tous les deux: la seconde est pour enseigner les peuples à bien faire, & embrasser la pieté, affin qu'ils soyent faicts dignes que Dieu leur donne & cōserue leurs bons chefs, qui les ayment & regissent en peres, & defendent en tout & par tout en bons Monarques, comme les pasteurs defendent leurs brebis. LA TROISIEME cause de cette permission, est pour faire voir par exem

La troisiesme, est vne leçon contre la vanité.

exemples illuſtres, la vanité des choſes mondaines: & combien sõt fondez à faux, ceux qui y mettent leur eſperance & appuy. Et la prouidẽce diuine n'a failli en tous les ſiecles d'en donner des remarquables exemples; i'en prens des deux plus voiſins. Le milieu du ſezieſme ſiecle dernier paſsé l'ã 1559. en dõna vn en France, en la mort du Roy Henry ſecond, tué au milieu des jeux, triomphes, & magnificences Royales. La fin du ſiecle quinzieſme en fournit vn autre en Portugal, l'ã 1491. Quand Alfonſe fils de Iean ſecõd Roy de Portugal, aagé de ſeize ans, Prince d'vne tresbelle nature & expectation, eſpouſa Dame Iſabelle aiſnée de Ferdinand Roy des Eſpagnes; ſon doüaire eſtoit le droict de ſucceſsion de tous les Royaumes de sõ Pere. Les nopces furent faictes auec vn mõde

In Genealogia regũ Port. Duart. Nunnez.

de de triomphes, jeux, tournois, banquets & vne ſi grande gloire d'habits, que iuſques aux ragaches, & cuiſiniers eſtoyent habillez de drap d'or & d'argent, n'eſtant le ſatin & velours en aucune eſtime. Sept mois apres ce ieune Prince donnant la quarriere à ſon cheual au bord de la riuiere de Tajo fut porté par terre & mortellement bleſſé à la teſte, & mourut ſur vne paillaſſe en vne cabane de peſcheur, où à peine pouuoyent demeurer trois perſonnes; & le Roy ſon pere & la Royne ſa mere y accoururēt ſoudain & furēt preſens, & y virent en peu de temps ces pompes infinies tournées en larmes & lamentations indicibles, & les eſperances de leur enfant, de ſa ieuneſſe, de ſa vertu, de ſes deſſeins, enſeuelies & miſes dans vn cercueil: Ces reuers de fortune ſont

donnez

donnez de Dieu pour apprendre les mortels de ne se fier au temps, ny aux presens d'iceluy, mais de chercher parmi l'inconstance du temps, la consistence de l'eternité. Le commencement de ce nostre siecle nous fournit cettuy cy, qui a donné tant plus d'estonnement, que le mal a esté inesperé & soudain. Qui eut dict que nostre Prince victorieux de tant d'hazards de guerre, deut estre vaincu de cettuy cy en paix? Qui eust osé penser au matin de ce iour de malheur, quatorziesme May, que ces magnificẽces Royales, ces resiouïssances extraordinaires, ces triomphes de haut appareil, & toutes ces pompes d'habits, d'armes, de gens, de jeux, & de tout le train d'vn sacre Royal, & d'vne entrée Royale, non seulement deussent finir au soir du mesme iour, comme

me animans efimeres, mais encor eſtre tournez au quarantieſme en pompes funebres, & portées en la voute Royale de ſainct Denys, & & abyſmées en la tombe d'vn extreme, & ineſperé dueil? Et ſi voſtre Majeſté pouſsée du heurt de ce vẽt contraire, n'euſt eſté fortifiée des armes de la grace diuine, n'eſtoit-il pas baſtant, pour l'emporter de ce monde, & l'enſeuelir dans vn naufrage d'extreme deſtreſſe? car ſi pluſieurs ſont iadis morts par le coup d'vne grande & ineſpereé ioye, comme Chilon Lacedemoniẽ embraſſant ſon fils victorieux, & Diagoras Rhodien pour ſemblable cas; combien plus facilement peut eſtre eſteinct̃e la vie par vne extreme & ſoudaine triſteſſe plus contraire à la vie que la ioye? C'eſt cette grace qui a donné à voſtre Majeſté la vertu non ſeulemẽt

Chilõ Plin. l.7.c.32.53.

Diagoras. Gell l.3.c. 15.

de

de tenir bon contre la secousse de cette grande aduersité, mais encor de prẽdre d'vn cœur magnanime & constant, les resnes du gouuernement, & prouuoir à la manutention de l'Estat, & sceptre François; vous enseignant au reste par vne experience esclattante, vne belle leçon, qui peut seruir à tous les humains, pour faire apprehender viuement la foiblesse, la briefueté, & la vanité des jeux, honneurs, & passe-temps de ce monde; & chercher à grands pas, & à bonnes iournées les thresors & la gloire des biens eternels: Leçon donnée long temps deuant par le Roy Salomon, disant apres auoir touché au doigt la folie du monde, & pesé le globe de cet vniuers à la balance de la vraye sageſſe: VANITE' *des vanitez, & toute chose* VANITE': Leçon cõfirmée par mille & mille

Vanité des honneurs, & presens de la terre.

Salomon, Vanitas vanitatum Eccles. 1. 1.

Roys

Roys decedez en grande varieté de fortunes. Mais quoy? l'eſclat de ces experiences aueugle les mortels, au lieu de les illuminer; & ne voulãs voir par les yeux, ils voyent par les talons; ils voyẽt à la fin par les tenebres de la mort, ce qu'ils deuoyent voir par la lumiere de la ſcience de Dieu; & aprennent à gros frais, que tout meurt en ce monde mortel, & qu'ils n'ont rien emporté de cette terre, ſinon le bien ou le mal qu'ils y ont faict.

La quatrieſme, ſe tenir preſts

51 La 4. cauſe de la permiſſion de ces morts ſoudaines & chãgemens ineſperez, cõtient vne autre leçon merueilleuſement importante, enſeignant de ſe tenir preſt à la mort à tout momẽt. Le Sauueur du monde, ſupreme ſageſſe, la ſouuent repetee en ſon eſcole: VEILLEZ, diſoit il, à ſes diſciples, & le dict tous les iours aux mortels, VEILLEZ, *car vous*

Vigilate. Matth. 25.13.

ne sçauez l'heure que le fils de l'homme VIENDRA. Il parle en bon & sage Capitaine, exhortant ses soldats, & leur dict, VEILLEZ, & ne vous endormez point en sentinelle; car la mort vous y surprendra; elle va par tout, soit ouuertement, soit en cachette, & ne cesse d'aller faisant la rõde sur les murailles, & aux corps de garde, & par tout; elle entre par tout, & n'y a fortereſſe, ny porte, qui luy puisse fermer l'entree; elle enfonce tout auec la poincte de son dard & la dureté de ses os; elle frappe & bouleuerse d'vn pied egal les grandes tours des Roys, & les petites cabanes des pauures. Et se plaist à surprendre ses gens, & brandir son espieu dans le sein de ceux qui sont endormis, & quand ils y pensent le moins; & ne se soucie des gardes, ny des gendarmes. On le void icy manifestement, où elle

elle a osé s'approcher de ce Caroſſe Royal, portãt le plus vaillant Monarque du monde, accompagné de ſix grãds & vaillans Seigneurs, entouré de gendarmes & cheualiers: icy elle voltigeoit inuiſible, & audacieuſe parmy les troupes & les armes, & fit ſon coup à la fin; & biẽ pour vous, ô Prince treſ-Chreſtien, de vous eſtre recommandé extraordinairement au matin de ce iour, & auoir imploré de deuotion ſinguliere l'aide & ſauuegarde de celuy, qui vous deuoit laiſſer voirement à la mercy de la mort du corps, à la charge de vous ſecourir contre ces trahiſons, à ce qu'elle ne precipitaſt voſtre ame à vne autre mort, vous ſurprenant tout à coup, & vous trenchant l'eſperãce de ſalut. Cette preparation matiniere vous ſeruit d'armure, à ce que vous ne fuſſiez du tout prins

à l'improueu, au choc & à la charge de cette deſaſtreuſe & derniere ſerée. Qui ſera donc ſi peu curieux de ſon ſalut, de ne veiller pour ſe tenir preſt cõtre la mort, qui vient à toute heure, & faict ſes rencontres ſans heure, ſans propos, ſans cauſe preallable, & ſans dire gare? auſſi bien en la ſanté, qu'en la maladie, au danger, qu'en la ſeureté, n'y ayant rien aſſeuré pour elle? Tarquinius Priſcus eſtoit ſain & frais, quand vn petit os de poiſſon l'eſtrangla; Fabius Senateur eſtoit ſain comme Priſcus, vn petit poil prins auec du laict luy couppa le fil de la vie; vne belette mordit Ariſtides, & le rendit mort en vn petit moment; le pere de Iules Cæſar ſe leuoit tout gaillard, & rendit l'ame en prenant ſes chauſſes; vn autre Cæſar ayant heurté du pied au ſueil de la porte, fut heurté de

Mort ſoudaine & ineſperée.

Tarquinius Priſcus. Guid. Bituric.

Fabius Senateur. Plin. lib. 7. cap. 7.

Ariſtides. Ælia. lib. 14.

Cæſar. Plin. l. 7. cap. 53.

Cæſar. idẽ ibid.

de la mort, & rendit l'eſprit à l'inſtát; Quintus Æmilius, apres auoir vertueuſemẽt harangué au Senat, perdit la parole & la vie; l'Ambaſſadeur des Rhodiens demandant à ſon Page qu'elle heure il eſtoit, fut ſurprins de ſa derniere heure. En ſomme la mort entre par mille endroicts chez nous, par les feneſtres de la maiſon, par la caue, par les larmiers, par les toicts, & par tout; & ſi elle n'a intelligence dedans la Ville ou maiſon, auec les mauuaiſes humeurs du corps, auec maladies, les catarres, les pleureſies, & autres cauſes internes, ſeruantes à ſes deſſeins; elle met les petars par dehors, enfonce les portes de la vie, s'aide de la violence, du feu, de l'eau, de la peſte, des beſtes, & des hommes, du fer, de la poiſon, & de tout pour oſter la vie aux hommes. O hommes iuſques à quand

Quintus Æmilius. idem.

L'Ambaſſadeur des Rhodiens. idem.

Digitized by Google

aurez vous les yeux de voſtre entendement ſillez, & quand commencerez vous à eſtre hommes, & prouuoir en hommes, aux affaires de l'eternité? C'eſt l'inſtruction & profit que Dieu donne par tels accidens, qu'il permet aduenir. Les autres cauſes de telle permiſſion, ſe verront au grand Iour, où toutes choſes, comme i'ay dict, ſeront eſclairées aux flambeaux celeſtes du tribunal de la ſouueraine Iuſtice, & tandis qu'elles nous ſont cachées, c'eſt à nous de ſoubmettre noſtre iugement au iugement de Dieu, & admirer en humilité ce que nous ne pouuons entendre, & faire profit de noſtre ignorance.

Reparatiõ de la perte faicte en la mort du Roy.

53 Reſte la cinquieſme & derniere partie de cette conſolation, qui ſe doit prendre ſur la perte que la France a faicte auec voſtre Majeſté, en la mort du Roy, perte

perte plus grande que ſi toute la France euſt eſté perdue: car demeurant noſtre Prince Henry ſain & ſauue, il la pourroit recouurer, comme il l'auoit cy deuant retirée de ſes ruines, & remis ſur pied le grand edifice de cet Eſtat: Mais toute la France ſauue ne le ſçauroit tirer de la tombe, & le remettre en vie. C'eſt le faict du Tout-puiſſant. Or comme la perte eſt admirable & indicible, ainſi porte elle quand & ſoy la cauſe d'vn extreme dueil, & doit auoir ſa conſolation à part. Il y a deux moyens de ſe conſoler en la diſgrace d'vne perte aduenuë; l'vn eſt de la porter patiemment; l'autre de la reparer. Le premier eſt le commun miel & remede à toutes douleurs & maux, & du tout neceſſaire; le ſecond eſt plus difficile, mais il eſt auſſi le meilleur, par ce que non ſeulement il don-

ne haleine & courage à la patience, mais encor efface la memoire du mal passé, qui est le fruict d'vne
Iob. entiere consolation. Iob se consola vn long temps en souffrãt patiemment, mais quand ses dommages furent reparez, auec le gain & recompense rendue à double mesure, sa consolation fut accomplie & parfaicte, sa tristesse s'esuanoüit du tout, & sa patience fut coronnee. Il n'est ja besoin de fere vn long discours a vostre Majesté, pour luy persuader qu'il faut porter patiemment le mal que Dieu nous enuoye, ou permet nous aduenir: vous estes Dame Chrestienne, & instruicte en l'escole du Sauueur, qui donne aduis & exemple à tous ses seruiteurs & enfans, de porter chascun sa Croix, & endurer patiemment les tribulations & miseres de cette vie; & pour enseigne-

ment

ment particulier des Roys & Roynes, des Princes & Princeſſes, il a voulu en ſa Paſſion auoir le chef chargé d'vne Coronne d'eſpines, ſes mains garnies d'vn ſceptre de roſeau, & ſon corps affublé d'vne robbe Royale de riſee, pour apprendre aux grãds Monarques & Potentats, que le diademe leur eſt vn rond tiſſu de perpetuelles & piquantes angoiſſes, leur ſceptre vn baſton fresle, & plein de vent, & leur pourpre vne mocquerie, s'ils ne ſont armez à ſuffiſance pour ſouſtenir vaillamment les difficultez de la Royauté: & partant qu'il leur faut auoir la teſte fortifiee de ſageſſe; l'ame couuerte de belles vertus, comme habits Royaux, & la main bien appriſe à faire grands exploicts, & tenir ferme le ſceptre par proüeſſes; & comme ils ſont les plus grands en honneurs, ils faſ-

Aux Roys & Princes.

La Coronne d'eſpines.

sent à mesure Royale, prouisiõ de plus grande patience, comme deuãt plus souffrir, que les persõnes vulgaires. Ie m'asseure, Madame, que vostre Majesté a son ame armee de cette consideration, & vertu; & comme elle est la plus grande Dame de la Chrestienté, elle a le courage de beaucoup endurer: & partant ie ne fais plus long ce discours, pour venir au second moyen de consolation sur le regret de la perte faitte en la personne de nostre Roy, & trouuer quelque reparation d'icelle.

Perte irreparable, la mort du Roy.

54 De reparer cette perte d'vne egale matiere & facture, il faudroit que ce grand Roy fut tiré du sepulchre, remis en vie, & redonné à sõ peuple pour regner encor, mais cela ne se peut faire par voyes humaines, & Dieu n'a pas coustume de souuent leuer la main à

faire ces miracles: de maniere qu'il faut venir aux moyens ordinaires, lesquels ce Dieu nous apprend par les loix diuines, & humaines. En son Eglise pour reparer les pertes des personnes, il en substitue d'autres: ainsi apres la mort de Ioseph en Ægypte, il enuoya Moyse; & apres Moyse, Iosué, pour le secours & conduicte des Hebrieux: ainsi en la nature pour reparer la mort du pere, il substitue l'enfant; pour reparer la mort des animans, des plantes & autres creatures, il continue la perpetuelle file de choses nouuelles, qui rempliſſent le defaut des vieilles qui sont ja passées. L'on dit de singulier que l'oiseau Phœnix, qui n'est iamais qu'vn, se repare de la *cendrée* de son corps bruslé en vn feu composé de bois odoriferans, desquels il faict par instinct naturel vn petit buchet, qui

Moyens de reparer.

Le Phœnix, Plin. l.12.c.14. S. Ambr. hexam. l.5.c.23. La cēdrée.

Digitized by Google

qui luy ſert de ſepulchre, & de lict, pour s'éſeuelir, & faire ſes couches, & ſe reſuſciter: laiſſant en ſes cendres vn petit germe, qui peu à peu prend vie, prẽd corps & forme, & deuiẽt ſon pere, & eſt rendu Phœnix, comme ſon pere.

Le Phœnix des Roys de noſtre ſiecle.

55 Madame, le defunct Roy Phœnix des Roys de noſtre temps, a laiſſé le premier germe Royal nõ de ſes cendres, mais de ſon ſang, de ſa vie, & de la voſtre, pleine de bõnes odeurs de vertu, vn Dauphin en la premiere annee de vos Royales nopces, & premier fruict de la couche des Fleurs de Lis. Il eſt en voſtre puiſſance auec la grace de Dieu, de faire que ce germe deuienne vn Phœnix, cõme ſon treshonoré Pere; deuienne ſon grand biſayeul ſainct Louys, cõme il en porte le nom, & ſoit le Phœnix auſſi de ſon temps entre les Roys: &

par

par ce moyen la perte faicte en la mort de noſtre bõ Roy, ſera reparée; & ſemble à voir, Madame, que vous ayant mis vn Roy & vn Royaume en main, pour ſainctement former l'vn, & ſagement regir l'autre, il offre à voſtre Majeſté vne occaſion de luy faire gaigner vne Coronne plus belle infiniement que la Coronne de France, car en bien dreſſant à la vertu & au ſceptre, ce Roy voſtre tres-honoré fils, & tenant en Royne tres-Chreſtienne le timõ de cette regence, voſtre Majeſté s'acquiert en terre entre les mortels, vn los qui vaut mieux que le diademe des plus grands Roys, & enuoye au Ciel les eſtoffes d'vne tres-belle & tres-riche Coronne de la gloire immortelle, entre les immortels. Voſtre Majeſté ſe ſouuient de la Royne Blanche, & de ſon fils, & ſe *La Royne Blanche.*

peut

peut consoler en la semblance, & en l'esperance de sa fortune: elle fut laissée vefue au commencemẽt d'vn siecle, qui estoit le trezieſme, choisie Regente de France, ayant son aisné Louys Neufuieſme aagé de douze ans, duquel elle a faict auec l'aide de Dieu vn S. Louys: le sort de toutes ses conditions, & l'esperance du bon euenement, conuiennent à voſtre Majesté, elle se trouue vefue d'vn grand Roy, au commencement d'vn siecle, qui est ce noſtre dixseptieſme, Regẽte en France, & ayant vn aisné Louys Treſieſme aagé de neuf ans, qu'elle doit faire vn sainct Louys, & l'enfanter ſpirituellement à Dieu, cõme elle l'a enfanté corporellemẽt à la Frãce. A la mienne volonté, Madame, que ie fuſſe Orateur ſi aggreable à l'oreille & au cœur de ce Dieu qui vous l'a donné, que ie peuſſe

peuſſe impetrer de luy pour voſtre Majeſté l'aſſiſtence de toutes les benedictions neceſſaires à ce diuin effect. Ie la ſupplieray neantmoins tel que ie ſuis, ioignant mes prieres auec celles des gens de bien, qui ſont, Dieu mercy, en bõ nombre en la France, & autres viuans hors de France, qui prient pour voſtre Majeſté, & les vns & les autres ſont meilleurs que moy, & ſeray, comme i'eſpere, exaucé, non par mon merite, mais par leur credit, comme par droict de compagnie; & auec ce deuoir de prieres, mettray vn moyen general tiré du liure de Dieu, duquel s'aida heureuſement cette ancienne Royne, pour ſon fils Louys; & ce fils pour l'inſtruction de ſon ſucceſſeur, & voſtre Majeſté s'en pourra auſſi heureuſemẽt aider aux meſmes fins pour le biẽ du Roy, & de cette Coronne.

L'amour & la crainte de Dieu, fondement de la vraye Royauté.

56 Ce moyen est d'instruire ce Royal Fleurõ en l'amour & crainte de Dieu, & luy grauer dedans l'ame, vne haine immortelle du peché, grand & petit, mortel & veniel, comme estant chose tres-basse & tres-indigne d'vne personne Royale. Chasque Chrestien doit auoir cette qualité en tant que Chrestien, parce qu'en ce titre il passe les autres hommes en dignité, & en est de tãt plus obligé d'aimer & seruir Dieu: mais principalemẽt les Roys & potentats Chrestiens, & sur tous les Roys tres-Chrestiens, d'autant que, comme ils sont speciales images de Dieu, aussi doiuent-ils auoir l'ame belle, releuee, & magnanime: & estre plus vnis à sa Majesté par amour, & plꝰ esloignez du vice par haine. Or cõme en la persõne des Roys & Princes tout est grand; aussi les vertus,

Les Roys speciales images de Dieu.

Tout est grand en vn Roy, biẽ ou mal.

vertus & les fautes, ne peuuẽt estre petites: s'ils font bien ils meritent doublement sçauoir est, en la substãce de la bõne œuure, & apres en l'edification qu'ils en dõnent aux autres, & leur biẽ se dilate & multiplie, en autãt de gẽs qui le sçauent: de mesmes s'ils fõt mal, leur peché les auilit eux-mesmes, & perd leurs subiects, & se rend aucunement infini, donnant à tous vn exemple preignant & vne grande hardiesse à mal faire; parce que chascun prend droict de l'action du Prince, de faire ce qu'il faict, s'il peut: & tient pour chose honorable, de l'imiter en son œuure, tant soit-elle absurde. Les courtisans de Denys le Tyran, faignoyent d'auoir la veuë courte, s'entreheurtoyent, & grattoyent importunément, contrefaisãs leur Prince qui ne voyoit gueres, & estoit galleux. Si le Prince *Denys. Plutarch.*

est vaillant, s'il est deuot, chascun le veut estre, & s'il est voluptueux, la volupté est estimée vertu par les autres. Les Roys sont les Soleils & les astres de la terre; ils doyuẽt dõc estre tout lumiere, & en luisant faire couler les influances & clartez de leur bonne vie aux mortels: s'ils sont autrement & sont vicieux ce sont astres malins, & degenerent de leur noble & celeste nature. S'ils ont l'amour & crainte de Dieu, ils sont aymez des hõmes & ne craignent personne: *Qui craint Dieu* dict le Sage, *ne s'effraye point, & ne tremble point, parce que Dieu est son esperance:* S'ils sont vitieux, ils sont mespriſez, & craignẽt toute chose. Pour toutes ces raisons cette grande Royne Blanche disoit qu'elle aymeroit mieux entendre que son fils fut mort, que luy voir commettre vn seul peché mortel: & ce bon

Les Roys Soleils, dict d'Alexandre, Iustin.

Qui timet Deum, non trepidabit. Eccle. 34. 6.

Prince

Prince auoit ſi fort graué en ſon ame cet enſeignement, qu'il euſt mieux aymé mourir de cét morts, que d'offenſer Dieu mortellement vne fois; & en laiſſa la memoire à ſon fils, comme il l'auoit apprins de ſa mere, & prattiqué en ſa vie.

57 Ayant le Prince l'amour, & la crainte de Dieu plátee en ſon ame, il a le fondemét de l'edifice Royal, & la ſemẽce de toutes les qualitez neceſſaires pour biẽ regner, ſeruãt Dieu & cherchant ſa gloire & le bien de ſes ſubiects: il a la ſageſſe pour cognoiſtre le bien, la docilité pour l'embraſſer, la iuſtice pour faire rendre ſon droict à chaſcun, la vaillance pour ſe deffendre. Il a la deuotion aux ſaincts exercices & offices de Religion; le zele de l'honneur de Dieu, & du ſalut de ſon peuple: il ayme & reſpecte les gens de bien, & eſt la terreur des

Digitized by Google

meschans; sur tout il honore celuy qui tient la place de IESVS-CHRIST en son Eglise, & respecte, comme fils aisné d'icelle, le Siege qu'il tiét: & c'est en cecy où ce Sainct, & ses successeurs se sont marquez eminens sur tous les Monarques Chrestiés; & ont en cela, & par cela merité le titre de tresChrestien, & de fils aisné de l'Eglise; les plus belles pierres, & les plus precieuses, qui luysent en leur Corõne; & comme ils ont esté soigneux de maintenir & accroistre l'Estat & Royaume de Dieu, qui est son Eglise, aussi ont ils esté assistez de sa particuliere prouidence en l'Estat de leur Monarchie, maintenu en pied depuis treze cens ans ou tant, & amplifié de plusieurs graces spirituelles, & temporelles parmy les troubles & bourrasques de guerre, & contre vne infinité de tempestes de plusieurs

Les Roys de France respectueux du S. Siege.

Le titre de tresChrestien.

L'Estat de Dieu, est son Eglise.

Digitized by Google

ſieurs ſiecles, nõmément de ce dernier le plus orageux de tous, à cauſe des vents & flots heretiques. Sur le meſme fondement eſt appuyé l'amour & reſpect des ſubiects enuers le Roy; car luy aymant & craignant Dieu, Dieu le rend apres aymable, & reſpectable à ſon peuple; fort & magnanime és affaires & victorieux aux difficultez: ce qui ſe monſtra par l'experience de plus de quarante quatre ans, que ce S. Prince regna, auquel temps non ſeulement il demeſla le Royaume de tous ſes embarraſſemens de factions, & rebellions domeſtiques, qui furent en bon nombre, & aſſez grandes, mais encor alla auec dix-huict cens vaiſſeaux, attaquer les ennemis de la foy outre mer; & laiſſa en la Paleſtine, en l'Ægypte, & en l'Afrique vne ſi honorable memoire de ſa pieté & vaillance,

L'amour & reſpect des ſubiets.

S. Louys regna plus de 44. ans.

Le voyage de S. Louys outre mer.

Digitized by Google

qu'il s'en parlera à iamais auec respect & admiration des Roys de France, & du nom François en ces plages là: &, qui est à noter, faisant ces guerres, & ayant esté prisõnier & faict infinies despenses, iamais il ne foula son peuple, ains deliura de ses propres deniers la Noblesse prisonniere, & plusieurs Chrestiẽs esclaues. Ces vertus luy ont gaigné le titre de Sainct, & par icelles vostre Majesté fera son fils Sainct, auec l'assistance de celuy qui donne les vertus, & faict les Saincts; la main duquel est toute puissante, comme elle estoit alors, pour faire d'aussi grandes merueilles. Et ainsi, Madame, la perte d'vn Henry sera reparée par vn nouuel Henry, & par vn nouueau sainct Louys, & se dira de Louys Trezieſme, ce que dit l'Escriture du vray Enfant: *Son pere est mort, comme s'il n'estoit pas mort, car il a*

Ne greua iamais son peuple en ses grandes neces-sitez.

Pater eius mortuus est.

il a laiſſé ſon ſemblable. Et cette Monarchie treſ-Chreſtienne demeurera droicte & fleuriſſante par la vertu de ſon chef, ſemblable à celuy qui nous a eſté raui, & par la preſence & integrité de ſes membres, qui ſont demeurez les meſmes qu'ils eſtoyent: Meſſieurs du Clergé, Prelats, Docteurs, & Maiſons Religieuſes, pour le ſpirituel: Meſſieurs les Princes du Sang, & la Nobleſſe, pour eſtre les bras du corps: Meſſieurs de la Iuſtice, pour ſouſtenir l'edifice de l'Eſtat, comme fortes & honorables colomnes d'iceluy, & tous conſpireront auec leur chef, au bien de tout le corps, à l'auãcemẽt du Royaume pour le ſalut du peuple, à la gloire de Dieu, comme ils ont tres-biẽ commẽcé.

Eccl. 30. 4.

L'Egliſe.

Les Princes & la Nobleſſe.

Les Parlemens.

58 Et n'ayez peur, Madame, de l'enfance du Roy, Dieu ſe plaiſt d'aſſiſter ſingulierement tel aage,

Dieu aſſiſte particulieremẽt les petis.

Digitized by Google

& y monstrer les merueilles de sa vertu, comme il fit au glorieux S. Louys, & au grand Salomon, tous deux ayant cõmencé d'estre Roys à douze ans; cõme il fit à Ioas, qui cõmẽça de tenir son lict de iustice à sept ans. Et Dieu donne quelquefois des sentimens extraordinaires & miraculeux aux amys & aux ennemys de tels Roys, par leur seule presence. Les Macedoniens iadis porterent leur Roy, petit enfant dãs le berceau au front de l'armée, qu'ils auoyent dressée contre les Illiriens insolens de leur forces, dont les soldats furẽt si animez, & les ennemys si effrayez, que la victoire demeura aux Macedoniens, en faueur de l'ẽfance que l'orgueil mesprisoit. Et partant, Madame, vostre Majesté a occasion de tout poinct, de respirer en son aduersité, d'esperer en sa perte, & se consoler

Salomon Roy à douze ans, & S. Louys. Ioas à sept.

Les Macedoniens. Iustin. l. 7.

ſoler en ſon dueil, & toute la Frá-ce auec elle. Reſpirez donc, ô Roy-ne tres-Chreſtiènne, & arreſtez le cours de vos pleurs & ſanglots: il eſt beſoin de reprẽdre forces, pour retirer profit de ſa perte; eſperez, puiſque la diuine prouidence vo⁹ a donné vn ſurgeõ Royal, qui doit deuenir vn grand arbre, pour tenir la place de celuy qui a eſté tranſ-planté de la terre au Ciel: arrouſez le ſeulement des eaux viues de pie-té & de ſageſſe, qui font produire les fruicts de vie: Prenez ſoulas en voſtre affliction, & que la ioye ſuc-cede à la triſteſſe, veu que le Ciel ſe monſtre ſerain, & porte vn nou-uel aſtre qui fera le iour au cou-cher de ſon deuancier: faictes le à la bonne heure, ô Roy tres Chre-ſtien, ô petit grand Louys, croiſſez hardimẽt & ſurgiſſez ſur l'horiſon de la France, par les degrez de vos

Au Roy Louys XIII.

ans & beaux ascendans de vos Royales vertus; & dõnez la lumiere, & l'influance d'vn sceptre tres-Chrestien, d'vne Royale main de iustice, sur vos subiects; soyez beni de toutes les benedictions celestes & terrestres, qui furent iamais dõnees aux grands Roys; soyez vn Louys Neufuiéme, vn Henry Quatriéme; ains passez l'vn & l'autre en perfection, ils n'en serõt ja marris: soyez vn treze, plus que le neuf, plus que le quatre; & comprenant tous les deux ensemble, faictes vn treziéme accompli.

A la Frãce. 59. Et toy, ô France, respire, espere, & meine ioye auec tous les mẽbres dont tu es composee: ton Roy t'est rendu, & viura immortel, non seulement en la memoire des mortels, mais encor en la personne de son tres-honoré Fils, viue image de ses Royales qualitez. Respire aussi, ô pe-

ô petite Cõpagnie, ſi tu peux auec la France, eſpere & prens courage & patience en ta grande perte, encor que tes aduerſaires ne te vueillent laiſſer reſpirer, & facent tarir, tant qu'ils peuuent, les ſources de tes eſperances, & s'efforcent de te faire ſecher ſur tes pieds. A peine ton Roy & ton pere auoit quitté la vie, lors que tu eſtois en dueil & lamentation, & en deuoir d'honorer par ſeruices & offices de pieté, le precieux depoſt de ſon cœur, & que tu auois plus de beſoin de ſoulas, quand ils t'aſſaillirent & frapperent de tous coſtez, & te ferirent de vingt-quatre coups de calomnie & meſdiſance mortelle, plus que Iules Cæſar ne reçeut de playes en ſon corps, qui ne furent que vingt-deux: & de to⁹ ces coups l'vn a eſté enormement cruel, & t'a donné à l'oreille du cœur, & effrayé

24 Calomnies contre la Compagnie depuis la mort du Roy.

effrayé sur tous les autres, lors que la calomnie a voulu asperger ta robbe du sang de ton pere, & te faire criminelle de sa mort; c'est lors qu'elle est montée en chaire sans front, sans yeux, sans conscié-ce, & sans leures, n'ayant que les dents & les os, represetãt vn squeletos de dragon, vn monstre hydeux, & a presché que tu auois composé vn liure, qui enseigne de tuer les Roys, & que par la lecture d'iceluy, auoit esté induict le parricide à faire son funeste coup. Ah! tenebrions auernaux, que dictes vous? osez vous bien aduancer si horribles mensonges en la chaire de verité? ignorés vous que ce malheureux estant interrogé nia d'auoir leu iamais ce liure dont est question? ignorez vous qu'il estoit aussi ignorant que meschant, & qu'il ne l'eut sçeu entendre encor

qu'il

Digitized by Google

qu'il euſt leu? & que quand il l'euſt entendu, le liure ne dict pas ce que vo⁹ luy auez voulu faire dire; mais ne ſçauez vous pas que ce ne ſont pas les liures, ny la doctrine des Ieſuites, qui enſeignẽt ces impietez, mais bien les anciens Heretiques, condamnez il y a deux cens ans par les ſacrez Cõciles, par la ſacrée Faculté de Paris, iadis, & de freſche memoire ces iours paſſez? hereſie renouuellée par Caluin & Beze & par leurs ſuppoſts? Cõbatuë par les Docteurs, voire de cette Compagnie. N'auez vous pas de honte? ne rougiſſez vous pas en voſtre conſciẽce, ſi vous en auez, de ſouïller ainſi l'honneur des chaires Catholiques, de l'ordure de ces calõnies heretiques? Madame, ie ne me veux amuſer à parer à ces coups, & rompre le bec à ces oyſeaux nocturnes: voſtre Majeſté, Dieu mercy,

La Faculté de Paris a condamné les hereſies ſuſcitées cõtre la perſonne des Roys. In Concil. Cõſt. ſeſſ. 15.

Caluin en pluſieurs lieux, nommémẽt ſur Daniel.

cy, auec la ſageſſe de ſon Conſeil, a ſoudé toutes les playes faictes par eux à noſtre reputation: & cette ſage Cour n'ayãt voulu ouïr la voix des calomniateurs, a laiſſé tout le corps de cette Compagnie en la poſſeſſion de ſon innocence, & bonne renommée, n'eſtimant au reſte, que ce qui eſt dict des tyrans, touche la perſonne des Roys, meſmes des Roys tres-Chreſtiẽs. Ioinct que pour quelques meſdiſans de peu de credit, Dieu nous a donné tous les gens de bien pour defenſeurs, & pluſieurs nobles Prelats eminents en vertu & ſçauoir, qui ont ſouſtenu noſtre droict: Monſieur de Paris qui par parole & par eſcrit public a deſcrié & decredité les faux bruicts, & fauſſes monnoyes de la calomnie; Monſieur d'Angers, & Monſieur d'Aire, qui en leurs oraiſons funebres pronon-

noncées aux obſeques du Roy en l'Egliſe de noſtre Dame de Paris, & en celle de ſainct Denys, ont defendu l'innocẽce de noſtre Ordre par les armes de verité, & de leur zele, pieté & docte eloquence: Et Meſſeigneurs les Cardinaux de Ioyeuſe, de Gondi, de Sourdis, & du Perron, qui nous ont auſſi ſingulierement aſſiſté de leur protectiõ auec voſtre Majeſté: Dieu leur rende la recõpẽſe de ce biẽ faict & des autres à cẽtuplée meſure. Reſpire dõc encor toy, ô petite Cõpagnie : ſers Dieu & ton Roy auec toute fidelité, ſers le public ſans eſpargne, fais bien sãs ceſſe, & laiſſe mal dire aux meſdisãs, & croüailler les Corbeaux ; vis & trauaille de telle vertu, que ceux qui voudront meſdire de toy, n'ayent moyen de dire verité : & comporte toy de telle ſorte, que leurs meſdiſances

ne

ne soyent que calomnies: ce seront à la fin autant de pierres precieuses pour la Coronne de ta patiẽce.

Au Roy defunct. 60 Et vous, ô ame Royale, qui nõ ayant si paternellement protegez, auez quitté la terre plustost que la France ne pensoit, plustost qu'elle ne craignoit, plustost qu'elle auec nous n'eussions voulu, viuez au Ciel eternellement glorieuse dans le sein de la felicité. Paris vous a lamenté, toutes voz Villes, toute la France, toute l'Europe vous ont regretté, pleuré, & gemi; vous regrettẽt, vous pleurent, & vous gemissent encores; sans toutesfois vous enuier vostre repos eternel, puisque c'est le bõ plaisir de celuy qui ne veut rien qui ne soit sainct & iuste: vn de leurs repos sera d'adorer son conseil eternel, & d'honorer vostre memoire eternelle; & cette Compagnie la plus obligee

gee de toutes les familles Religieuſes à voſtre nom, & la plus affligee de toutes, de voſtre abſence, ſe ſouuiendra eternellement de l'obligation de voſtre amitié, vous ſeruira en voſtre race, honorera voz os & le ſacré depoſt de voſtre Royale affection. Tous les nourriſſons qui prendront le laict, & la viãde des bõnes lettres, & de la pieté en ſes Coleges, continuerõt de châter voſtre los, & faire hõneur à vos cẽdres, cõme ils ont deja faict. Ie vous y exhorte, ô ieuneſſe de France, & de toute autre nation, qui aimez la vertu. Ie vous y exhorte de tout mon cœur, & vous coniure de dire maintenãt de meſme cœur, VIVE & regne le grand HENRY au Ciel ſans meſure de tẽps, VIVE & regne en terre LOVYS treziéme, ſa race à lõgue liſte d'ans, de ſucceſſeurs, & de ſiecles; & de-

Aux Eſcoliers.

ſormais tous les ans, quand le Soleil ayant rempli au Zodiaque la carriere annuelle de sõ ecliptique, aura ramené le iour anniuerſaire du treſpas de ce Prince, le quatorzieme May au cœur du Printemps; iettez à pleines mains les ſacrees feuilles & fleurs ſur ſa tombe, les meuriers à ſa prudence, les lauriers à ſa vaillance, les oliuiers à ſa clemence, les lis à ſa candeur, les roſes à ſon zele, les violettes à ſon humilité, & les baumes à ſa pieté; honorez de vos eſprits, & de vos eſcrits ſa memoire: mariez les vers de vos poëmes ſacrez, aux voix reſonnãtes, aux cordes ſonãtes, & aux ſons harmonieux; & chantez d'vne rẽplie & celeſte muſique, le nom, les vertus, les proüeſſes du grãd Henry. Chantez ſa vie, pleurez ſa mort; & par la vertu & faueur de quelque eſprit celeſte & volant, faictes

ioindre à voſtre aſſemblée, deux fois ſept tourterelles vefues, & autant de cygnes mourants, qui facent à part vn chœur lugubre, & plaintif: & apres, que ce meſme eſprit aiſlé face venir les chardonnerets, les ſerins, les calendres, les linottes, les roſſignols, & tous les oyſillõs de muſique ſans nombre, qui tiennent deux autres chœurs, pour concerter de leurs chans auec vous & auec les Anges, à la loüange du defunct, employant leur ſciẽce, & les meilleurs accords que le liure de la nature leur aura apprins; & ſuppliez le Createur des Cieux, qu'il commande à l'air de donner en ce meſme iour la roſee celeſte congelee en perles Orientales, laquelle meſlee auec les fueilles & fleurs de Lis, de giroflees, de hiacinthes & de roſes, parſeme le lieu de ſa ſepulture dru & menu, &

de tout ſoit faict vn appareil d'vn obit, & d'vne pompe funebre admirable à celuy, duquel a eſté admirable la perſonne, la conuerſion, le Regne, la mort & le ſuccés de la mort: & accompagnez à preſét de vos ſouſpirs, le dernier ſouſpir de mon dueil, à ce que ie puiſſe courageuſement proferer les dernieres paroles, & dire d'vne voix forte parmy les ſanglots & larmes de mon ame, à-Dieu ô Roy tres-Chreſtien Henry, la perle des Princes Chreſtiés; Prince de foy, de loy, & de merueille; & grand reſtaurateur du ſceptre François: A-Dieu, l'honneur des fleurs de lis, le parágon des Roys, tres-digne de commander en terre, plus heureux de regner au Ciel: A-Dieu, ô grand Henry, A-Dieu, ô Henry grand; grand en prudence, grand en vaillance, grand en clemence, grand

en

en pieté : A Dieu, ô grand en tout. A tant la voix me faut, ô Royne tref-Chreſtienne, eſpouſe & vefue de ce Grand ; & l'aleine me manque, & ma plume s'arreſte & finit. La ſupreme bõté vueille touſiours aſſiſter vos Majeſtez tref-Chreſtiennes, le Fils & la Mere, la Royale famille, & toute la France de ſes eternelles benedictiõs. De Rome, ce 12. de Iuillet. 1610.

De voſtre Majeſté.

TRES-HVMBLE, tref-obeïſſant, & tref-fidele ſeruiteur, & ſubiect.

LOVYS RICHEOME.

Digitized by Google

effrayé ſur tous les autres, lors que la calomnie a voulu aſperger ta robbe du ſang de ton pere, & te faire criminelle de ſa mort; c'eſt lors qu'elle eſt montée en chaire ſans front, ſans yeux, ſans conſcié-ce, & ſans leures, n'ayant que les dents & les os, repreſetãt vn ſqueletos de dragon, vn monſtre hydeux, & a preſché que tu auois composé vn liure, qui enſeigne de tuer les Roys, & que par la lecture d'iceluy, auoit eſté induict le parricide à faire ſon funeſte coup. Ah! tenebrions auernaux, que dictes vous? oſez vous bien aduancer ſi horribles menſonges en la chaire de verité? ignorés vous que ce malheureux eſtant interrogé nia d'auoir leu iamais ce liure dont eſt queſtion? ignorez vous qu'il eſtoit auſſi ignorant que meſchant, & qu'il ne l'eut ſçeu entendre encor

qu'il

qu'il euſt leu? & que quand il l'euſt entendu, le liure ne dict pas ce que vo⁹ luy auez voulu faire dire; mais ne ſçauez vous pas que ce ne ſont pas les liures, ny la doctrine des Ieſuites, qui enſeignẽt ces impietez, mais bien les anciens Heretiques, condamnez il y a deux cens ans par les ſacrez Cõciles, par la ſacrée Faculté de Paris, iadis, & de freſche memoire ces iours paſſez? hereſie renouuellée par Caluin & Beze & par leurs ſuppoſts? Cõbatuë par les Docteurs, voire de cette Compagnie. N'auez vous pas de honte? ne rougiſſez vous pas en voſtre conſciẽce, ſi vous en auez, de ſouïller ainſi l'honneur des chaires Catholiques, de l'ordure de ces calõnies heretiques? Madame, ie ne me veux amuſer à parer à ces coups, & rompre le bec à ces oyſeaux nocturnes: voſtre Majeſté, Dieu mercy,

La Faculté de Paris a condamné les hereſies ſuſcitées cõtre la perſonne des Roys. In Concil. Cõſt. ſeſſ. 15.

Caluin en pluſieurs lieux, nommémẽt ſur Daniel.

cy, auec la ſageſſe de ſon Conſeil, a ſoudé toutes les playes faictes par eux à noſtre reputation: & cette ſage Cour n'ayãt voulu ouïr la voix des calomniateurs, a laiſſé tout le corps de cette Compagnie en la poſſeſſion de ſon innocence, & bonne renommée, n'eſtimant au reſte, que ce qui eſt dict des tyrans, touche la perſonne des Roys, meſmes des Roys tres-Chreſtiés. Ioinct que pour quelques meſdiſans de peu de credit, Dieu nous a donné tous les gens de bien pour defenſeurs; & pluſieurs nobles Prelats eminents en vertu & ſçauoir, qui ont ſouſtenu noſtre droict: Monſieur de Paris qui par parole & par eſcrit public a deſcrié & decredité les faux bruicts, & fauſſes monnoyes de la calomnie; Monſieur d'Angers, & Monſieur d'Aire, qui en leurs oraiſons funebres pro-

non-

noncées aux obſeques du Roy en l'Egliſe de noſtre Dame de Paris, & en celle de ſainct Denys, ont defendu l'innocẽce de noſtre Ordre par les armes de verité, & de leur zele, pieté & docte eloquence: Et Meſſeigneurs les Cardinaux de Ioyeuſe, de Gondi, de Sourdis, & du Perron, qui nous ont auſſi ſingulierement aſſiſté de leur protectiõ auec voſtre Majeſté: Dieu leur rende la recõpẽſe de ce biẽ faict & des autres à cẽtuplée meſure. Reſpire dõc encor toy, ô petite Cõpagnie : ſers Dieu & ton Roy auec toute fidelité, ſers le public ſans eſpargne, fais bien sãs ceſſe, & laiſſe mal dire aux meſdisãs, & croüailler les Corbeaux ; vis & trauaille de telle vertu, que ceux qui voudront meſdire de toy, n'ayent moyen de dire verité : & comporte toy de telle ſorte, que leurs meſdiſances

ne

ne soyent que calomnies: ce seront à la fin autant de pierres precieuses pour la Coronne de ta patiẽce.

Au Roy defunct. 60 Et vous, ô ame Royale, qui no⁹ ayant si paternellement protegez, auez quitté la terre plustost que la France ne pensoit, plustost qu'elle ne craignoit, plustost qu'elle auec nous n'eussions voulu, viuez au Ciel eternellement glorieuse dans le sein de la felicité. Paris vous a lamenté, toutes voz Villes, toute la France, toute l'Europe vous ont regretté, pleuré, & gemi; vous regrettẽt, vous pleurent, & vous gemissent encores; sans toutesfois vous enuier vostre repos eternel, puisque c'est le bõ plaisir de celuy qui ne veut rien qui ne soit sainct & iuste: vn de leurs repos sera d'adorer son conseil eternel, & d'honorer vostre memoire eternelle; & cette Compagnie la plus obligee

gee de toutes les familles Religieuſes à voſtre nom, & la plus affligee de toutes, de voſtre abſence, ſe ſouuiendra eternellement de l'obligation de voſtre amitié, vous ſeruira en voſtre race, honorera voz os & le ſacré depoſt de voſtre Royale affection. Tous les nourriſſons qui prendront le laict, & la viãde des bõnes lettres, & de la pieté en ſes Coleges, continuerõt de châter voſtre los, & faire hõneur à vos cẽdres, cõme ils ont deja faict. Ie vous y exhorte, ô ieuneſſe de France, & de toute autre nation, qui aimez la vertu. Ie vous y exhorte de tout mon cœur, & vous coniure de dire maintenãt de meſme cœur, VIVE & regne le grand HENRY au Ciel ſans meſure de tẽps, VIVE & regne en terre LOVYS treziéme, ſa race à lõgue liſte d'ans, de ſucceſſeurs, & de ſiecles; & de-

Aux Eſcoliers.

ſormais tous les ans, quand le Soleil ayant rempli au Zodiaque la carriere annuelle de sõ ecliptique, aura ramené le iour anniuerſaire du treſpas de ce Prince, le quatorzieme May au cœur du Printemps; iettez à pleines mains les ſacrees feuilles & fleurs ſur ſa tombe, les meuriers à ſa prudence, les lauriers à ſa vaillance, les oliuiers à ſa clemence, les lis à ſa candeur, les roſes à ſon zele, les violettes à ſon humilité, & les baumes à ſa pieté; honorez de vos eſprits, & de vos eſcrits ſa memoire: mariez les vers de vos poëmes ſacrez, aux voix reſonnãres, aux cordes ſonãtes, & aux ſons harmonieux; & chantez d'vne rẽplie & celeſte muſique, le nom, les vertus, les proüeſſes du grãd Henry. Chantez ſa vie, pleurez ſa mort; & par la vertu & faueur de quelque eſprit celeſte & volant, faictes

ioindre à voſtre aſſemblée, deux fois ſept tourterelles vefues, & autant de cygnes mourants, qui facent à part vn chœur lugubre, & plaintif: & apres, que ce meſme eſprit aiſlé face venir les chardonnerets, les ſerins, les calendres, les linottes, les roſſignols, & tous les oyſillõs de muſique ſans nombre, qui tiennent deux autres chœurs, pour concerter de leurs chans auec vous & auec les Anges, à la loüange du defunct, employant leur ſciẽce, & les meilleurs accords que le liure de la nature leur aura apprins; & ſuppliez le Createur des Cieux, qu'il commande à l'air de donner en ce meſme iour la roſee celeſte congelee en perles Orientales, laquelle meſlee auec les fueilles & fleurs de Lis, de giroflees, de hiacinthes & de roſes, parſeme le lieu de ſa ſepulture dru & menu, &

de tout soit faict vn appareil d'vn obit, & d'vne pompe funebre admirable à celuy, duquel a esté admirable la personne, la conuersion, le Regne, la mort & le succés de la mort: & accompagnez à present de vos souspirs, le dernier souspir de mon dueil, à ce que ie puisse courageusement proferer les dernieres paroles, & dire d'vne voix forte parmy les sanglots & larmes de mon ame, à-Dieu ô Roy tres-Chrestien Henry, la perle des Princes Chrestiés; Prince de foy, de loy, & de merueille; & grand restaurateur du sceptre François: A-Dieu, l'honneur des fleurs de lis, le parágon des Roys, tres-digne de commander en terre, plus heureux de regner au Ciel: A-Dieu, ô grand Henry, A-Dieu, ô Henry grand; grand en prudence, grand en vaillance, grand en clemence, grand

en

en pieté : A Dieu, ô grand en tout. A tant la voix me faut, ô Royne treſ-Chreſtienne, eſpouſe & vefue de ce Grand ; & l'aleine me manque, & ma plume s'arreſte & finit. La ſupreme bõté vueille touſiours aſſiſter vos Majeſtez treſ-Chreſtiennes, le Fils & la Mere, la Royale famille, & toute la France de ſes eternelles benedictiõs. De Rome, ce 12. de Iuillet. 1610.

De voſtre Majeſté,

TRES-HVMBLE, treſ-obeiſſant, & treſ-fidele ſeruiteur, & ſubiect.

LOVYS RICHEOME.

Extraict du Priuilege du Roy.

PAR grace & Priuilege du Roy, il eſt permis à LOVYS RICHEOME de la Compagnie de IESVS, de choiſir & cõmettre tels Imprimeurs ou Libraires que bon luy ſemblera, pour fidelement imprimer tous & chaſcuns ſes liures concernans la Foy & Religion Catholique, & autres œuures par luy faictes, & compoſées; & qu'il pourra cy apres faire & compoſer. Et ſont faictes defenſes expreſſes par ſa Majeſté à tous Imprimeurs, Libraires, & autres quelconques de ce Royaume d'imprimer, vendre, ny expoſer en vente les ſuſdicts Liures, ſinon ceux qui auront eſté imprimez par la permiſſion & conſentement dudict LOVYS RICHEOME; & ce iuſques apres le terme de dix ans finis & accomplis, à commencer du iour qu'ils auront eſté paracheuez d'imprimer, à peine de 600. eſcus d'amande, & de tous deſpens, dommages, & intereſts, pourueu qu'au commencement ou à la fin deſdicts liures, on mette vn extraict ſommaire des Lettres patentes ſur ce données à Paris, le 19. iour de Septembre, 1598.

Par le ROY *en ſon Conſeil,*
Signé FAYET.

Digitized by Google

L*Edict* LOVYS RICHEOME *a permis à* PIERRE RIGAVD, *Marchant Libraire de Lyon d'Imprimer le Liure intitulé*, CONSOLATION ENVOYEE A LA ROYNE MERE DV ROY, ET REGENTE EN FRANCE, *Sur la mort deplorable du feu Roy tres-Chreſtien de France & de Nauarre*, HENRY IV. *ſon treſ-honoré Seigneur & Mary. Et ce iuſques au terme de ſix ans, à compter du iour que ledict liure ſera acheué d'imprimer: ainſi qu'il eſt porté par les lettres du Priuilege donné par ſa Majeſté, duquel Priuilege il luy faict tranſport durant ledict terme. Faict à Rome le 15. Iuillet, 1610.*

LOVYS RICHEOME.

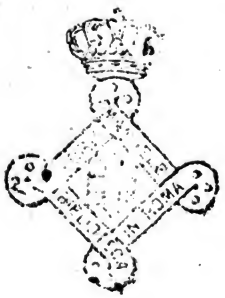

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google